

Stratégie de l'AEE 2009–2013 Programme de travail pluriannuel



Couverture: AEE
Mise en page: AEE

Avis juridique

Le contenu de cette publication ne reflète pas nécessairement les opinions officielles de la Commission européenne ou d'autres institutions des Communautés européennes. L'Agence européenne pour l'environnement et toute autre personne ou entreprise agissant au nom de l'Agence déclinent toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des informations contenues dans le présent document.

Droits d'auteur

© AEE, Copenhague, 2009

Reproduction autorisée moyennant indication de la source, sauf mention contraire.

Des informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet. Elles sont accessibles via le serveur Europa (www.europa.eu).

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2009.

ISBN 978-92-9213-014-5
DOI 10.2800/14694

Production environnementale

Cette publication a été imprimée conformément aux normes environnementales les plus strictes.

Imprimé par Schultz Grafisk

- Certification de gestion environnementale: ISO 14001
- IQNet — Réseau international de certification DS/EN ISO 14001:2004

- Certificat de qualité: ISO 9001: 2000
- Enregistrement EMAS: licence n° DK — 000235
- Approuvé pour impression avec le label environnemental Nordic Swan, licence n° 541 176

Papier

RePrint — 90 g.

CyclusOffset — 250 g.

Il s'agit tous deux de papiers recyclés ayant obtenu le label environnemental Nordic Swan.

Imprimé au Danemark



Agence européenne pour l'environnement
Kongens Nytorv 6
1050 Copenhague K
Danemark
Tél.: +45 33 36 71 00
Télécopie: +45 33 36 71 99
Web: eea.europa.eu
Renseignements: eea.europa.eu/enquiries

Stratégie de l'AEE 2009–2013

Programme de travail pluriannuel



L'AEE en bref

L'Agence européenne pour l'environnement (AEE) est une agence spécialisée de l'Union européenne. Son rôle est de fournir des informations objectives, fiables et comparables sur l'environnement. L'objectif de l'AEE est de veiller à ce que les décideurs et le grand public soient informés de l'état des lieux et des perspectives en matière d'environnement. Par ailleurs, elle fournit les connaissances scientifiques indépendantes ainsi que le support technique nécessaires pour permettre à la Communauté et aux pays membres de prendre les mesures adéquates afin de protéger et d'améliorer l'environnement, comme le prévoit le Traité CE et les programmes d'action communautaire successifs en matière d'environnement et de développement durable. L'AEE travaille en partenariat avec les agences et services officiels, les agences issues des conventions internationales et des Nations unies, la communauté scientifique, le secteur privé et la société civile.

Elle mène un large éventail d'évaluations environnementales intégrées et thématiques. Citons un rapport quinquennal sur l'état des lieux et les perspectives en matière d'environnement, des rapports thématiques et techniques, des analyses de l'efficacité des politiques menées, des études prospectives et les

répercussions de la mondialisation sur les ressources et l'environnement européens. L'AEE est à la fois une source et un dépositaire essentiels de données et d'indicateurs relatifs à l'environnement. Elle est également un fournisseur incontournable d'informations et de connaissances en la matière.

L'Agence européenne pour l'environnement (AEE) et le réseau européen d'information et d'observation pour l'environnement (Eionet) ont été créés par le règlement 1210/90/CE du 7 mai 1990 (modifié par le règlement 933/1999/CE du 29 avril 1999 et le règlement 1641/2003/CE du Parlement européen et du Conseil du 22 juillet 2003). La décision d'implanter l'Agence à Copenhague a été prise en 1993 et celle-ci est devenue opérationnelle en 1994. Son règlement fondateur lui assigne un certain nombre de fonctions (article 2) et de domaines prioritaires (article 3). Ceux-ci font l'objet des programmes de travail annuels et pluriannuels.

La stratégie 2009–2013 de l'AEE est le quatrième programme pluriannuel de l'Agence. Il a été adopté par le conseil d'administration de l'AEE par voie de procédures écrites faisant suite à sa 52e réunion en date du 26 novembre 2008.

Notre vision



Être reconnue en tant que l'instance mondiale de référence pour la fourniture de données, d'informations, de connaissances et d'évaluations pertinentes, accessibles et disponibles en temps utile, en matière d'environnement en Europe.

Le président du conseil d'administration de l'AEE



Dr Karsten Sach

Au nom du conseil d'administration, je souhaite remercier le président sortant, Lars-Erik Liljelund, pour son engagement efficace à la tête du conseil. Au cours de ces dernières années, les questions liées à la politique environnementale ont encore gagné en importance dans l'agenda politique. Il s'agit là d'une illustration tangible des travaux menés par l'AEE et du fait que sa contribution est plus pertinente que jamais.

L'AEE est bien placée pour développer davantage son rôle de fournisseur d'informations objectives et fiables en matière d'environnement. À l'heure d'envisager les cinq années à venir, je souhaiterais également mettre en exergue certaines des problématiques stratégiques qui occupent l'Agence.

Cette nouvelle stratégie continuera à étayer les objectifs poursuivis par les programmes d'action pour l'environnement de l'UE. Les changements climatiques, la nature et la biodiversité, l'environnement et la santé ainsi que les ressources naturelles et les déchets resteront au cœur des activités de l'AEE. Notre nouvelle stratégie entend également faire progresser le système de partage d'informations sur l'environnement (SEIS).

Les évaluations environnementales intégrées et l'anticipation des nouvelles approches, tout particulièrement en matière de services écosystémiques, de techniques d'éco-efficacité, de technologies émergentes et d'innovations, vont jouer un rôle essentiel à l'heure de façonner les politiques environnementales européennes. Des politiques de ce type bien pensées sont utiles et bénéfiques à notre société et notre économie.

L'AEE entend poursuivre sa collaboration étroite avec les pays voisins, tout particulièrement les Balkans occidentaux. De façon prépondérante, cette coopération étroite et précoce améliore la qualité et l'étendue de l'information environnementale. De même, elle joue un grand rôle dans la stabilisation de l'environnement dans ces pays.

Publié en 2007 et mieux connu sous le nom de rapport de Belgrade, le document intitulé «L'environnement en Europe — Quatrième évaluation» a proposé des informations fiables, actuelles et pertinentes en matière de politique concernant les interactions entre l'environnement et la société à l'échelle paneuropéenne, en se penchant sur pas moins de 56 pays. Il a par ailleurs montré que le déploiement performant de politiques environnementales passe par l'implication de l'ensemble des intervenants aux échelons régional et international.

Grand public, décideurs, communauté scientifique et hommes politiques: tous bénéficient des travaux de l'Agence. Cette tendance va en outre s'accroître dans la mesure où les changements climatiques, l'appauvrissement de la biodiversité ou encore la qualité de l'eau et de l'air sont autant de problématiques à l'origine de débats animés.

J'estime cependant que cela ne se vérifiera que si l'AEE conserve un rôle de précurseur en fournissant au cours de ces cinq prochaines années et en temps utile, des informations novatrices à la fois fiables et pertinentes.

Le président du comité scientifique de l'AEE



Pr László Somlyódy

Depuis la création de l'Agence, ses travaux ont été appuyés par un comité scientifique indépendant. Celui-ci regroupe des scientifiques de premier plan en matière d'environnement, qui couvrent un grand nombre de domaines et assurent un fondement scientifique aux produits de l'Agence européenne pour l'environnement. Celle-ci aborde un grand nombre de thématiques environnementales et est à l'écoute des tendances émergentes. Par ailleurs, l'Agence joue un rôle essentiel dans la mise en relation des débats menés au sein des milieux scientifiques et politiques.

Le comité scientifique considère le nouveau programme de travail pluriannuel 2009–2013 comme un document à la fois complet et équilibré. D'une part, il aborde des problématiques naturelles, physiques, biologiques, chimiques et mécaniques. D'autre part, il tient compte de l'importance des implications politiques, des facteurs économiques et des obstacles sociologiques en présence. L'approche multidisciplinaire au cœur de ce programme de travail se traduit par une série de thèmes interconnectés et d'évaluations environnementales intégrées à mener par l'Agence.

Les rapports quinquennaux relatifs à la situation de l'environnement et les évaluations paneuropéennes réalisés par l'Agence ont contribué à définir les priorités des programmes-cadres en matière de recherche. À cet égard, je pense que le comité scientifique doit jouer un rôle plus actif dans l'élaboration de l'agenda de la recherche dans les domaines qui le concernent ainsi qu'au niveau des technologies émergentes comme les biotechnologies et les nanotechnologies.

À travers l'adoption d'une approche davantage holistique face aux questions environnementales, économiques, sociales et technologiques, le comité scientifique contribuera à l'établissement de relations et à la poursuite d'un dialogue plus étroit avec ses partenaires des milieux universitaires et de la recherche, mais également avec les organisations non gouvernementales, l'industrie et les citoyens.

L'AEE œuvre dans un contexte qui évolue rapidement. Dès lors, il est essentiel de tirer parti des possibilités qu'offrent les nouvelles avancées comme le projet GMES et d'autres initiatives d'observation à grande échelle. Il est vraisemblable que celles-ci modifieront profondément la façon dont les données, les informations et les indicateurs nous sont fournis.

Au cours de la période 2009–2013, il est particulièrement important que l'Agence, aidée par les membres du comité scientifique, poursuive l'étude des thèmes émergents à des fins de planification des activités de recherche. De même, elle doit identifier les lacunes et les perspectives scientifiques en matière de recherche environnementale, aux échelons européen et national, qui pourraient influencer l'avenir des divers défis environnementaux que l'Europe doit aujourd'hui relever.

Le nouveau président du comité scientifique de l'AEE est le Dr Detlef Sprinz.

La directrice exécutive de l'AEE



Pr Jacqueline McGlade

La stratégie de l'AEE définit nos projets pour les cinq années à venir. Élaborée afin de combler les besoins actuels et à venir en matière d'information, elle insiste globalement sur une utilisation plus complète des données environnementales que nous rassemblons. Nous rationalisons nos activités, nous définissons de nouvelles méthodes de travail et nous concevons de nouvelles façons de faire entrer les considérations environnementales dans les principaux cercles d'élaboration des politiques économiques et sociales.

Nouvelles façons d'interpréter l'information environnementale

La plupart des espaces naturels relèvent du domaine public. Si nous en sommes tous propriétaires, chacun d'entre nous n'en prend cependant pas le même soin. Pour valoriser les bienfaits de la nature, nous devons identifier des moyens de payer le juste prix pour sa protection et sa conservation. L'AEE va concevoir l'équivalent des statistiques officielles relatives aux services de protection de la nature et aux richesses environnementales, qui viendront s'ajouter aux actifs classiques de notre économie. Dans la foulée, nous consoliderons les bases méthodologiques d'un accord international relatif à la comptabilité de l'environnement et nous réaliserons une évaluation des écosystèmes européens et de leurs services par le biais d'Eureca 2012. À l'avenir, nous serons à même d'indiquer la façon dont les entreprises et les pouvoirs publics peuvent intégrer les services écosystémiques afin de restructurer l'économie mondiale.

Nouvelles façons d'utiliser l'information environnementale

Nous avons tous besoin d'informations actualisées sur notre environnement. Prenons l'exemple du nombre de personnes touchées par l'exposition à des concentrations élevées d'ozone et de particules, qui augmente en même temps que l'urbanisation. Désormais, des données en temps quasi réel sur l'ozone sont disponibles sur le site Web de l'AEE dédié à ce type de pollution et sont présentées aux médecins et aux hôpitaux afin qu'ils disposent d'un système d'alerte destiné aux patients plus sensibles à cet égard. L'AEE entend fournir en ligne des données relatives à la qualité de l'air, grâce aux stations de surveillance au sol et aux observations de la Terre réalisées dans le cadre du programme GMES. De cette façon, nos partenaires dans le secteur de la santé auront une meilleure compréhension des affections respiratoires prévalentes liées à l'environnement.

Nouvelles façons de cerner les problématiques environnementales émergentes

Il est tout à fait essentiel de pouvoir prédire le type d'informations dont les politiques, l'industrie et les citoyens auront besoin pour prendre les décisions à l'avenir. Notre publication Signaux, qui a récemment fait peau neuve, attirera l'attention des lecteurs sur les questions qui, selon nous, devraient influencer notablement l'agenda à l'avenir. Dans divers domaines, l'AEE a déjà anticipé les besoins d'information. Citons ainsi les biocarburants, les subventions énergétiques ou encore l'évaluation des services écosystémiques et des rayonnements électromagnétiques. Nos travaux ont pour fondement le principe de précaution, l'évaluation de la charge de la preuve, la prise de décisions en présence de divers degrés d'incertitude et l'utilisation de modèles et de scénarios d'aide à la décision. Au cours des cinq prochaines années, nous créerons un mode de calcul simple, qui nous permettra de prédire les conséquences potentielles sur l'environnement des dynamiques sociales et économiques, actuelles et à venir.

Nouvelles méthodes de travail

Un nombre croissant d'individus sont désormais conscients de l'importance de l'environnement dans leur vie; cette évolution a pour corollaire l'accroissement exponentiel de la demande en informations locales et fiables. Fournir ces informations par l'intermédiaire des

réseaux établis par l'AEE est une expérience à la fois positive et exceptionnelle. La mobilisation de solutions technologiques et logicielles de pointe, nous a permis de tirer parti des avancées scientifiques enregistrées dans les domaines de la surveillance et de l'observation. Désormais, il est clair que les citoyens observateurs sont autant de sources d'informations, tout particulièrement ceux vivant dans des régions reculées ou ceux disposant d'un lien privilégié avec l'environnement dans le cadre de leur vie quotidienne ou de leur travail. Dans certaines régions, comme l'Arctique, les autochtones sont souvent les premiers à déceler les changements, bien avant

les programmes d'échantillonnage les mieux conçus. Il devient tout à fait essentiel d'associer ces sources d'information à la sphère établie des évaluations et des analyses. À travers son observatoire citoyen mondial de l'environnement, l'AEE a édifié et élargi ses réseaux et ses sources d'observation et de collecte d'informations. Au cours de ces cinq prochaines années, nous allons accroître le nombre d'applications utilisées au sein du système de partage d'informations sur l'environnement (SEIS) afin de fournir un vaste éventail de services de surveillance tant locale qu'internationale.



Notre mission

A l'heure actuelle, la majorité des Européens s'accordent à dire que l'environnement influence fortement leur qualité de vie et que les tendances observées à l'échelle internationale jouent un rôle prépondérant à cet égard. Ils souhaitent que l'environnement ainsi que les besoins économiques et sociaux soient pris en considération lors du processus décisionnel dans les domaines des transports, de l'énergie, du logement, de l'agriculture, de la pêche, de l'alimentation et de la santé. De même, les entreprises se tournent davantage vers l'innovation et l'éco-efficacité afin de satisfaire aux normes environnementales plus strictes et de préserver leur compétitivité économique.

Au cours des trente dernières années, les Européens ont assisté à bon nombre d'évolutions: diminution significative des émissions de polluants atmosphériques, réduction de l'ordre de 95 % de la production de substances chimiques appauvrissant la couche d'ozone, traité de réduction des gaz à effet de serre, avènement d'un programme novateur de négociation de quotas de CO₂ sur un marché organisé, protection de la flore et de la faune, amélioration de la qualité de l'eau douce et des eaux côtières ou encore accès généralisé à l'eau potable. Bon nombre de ces améliorations ont été rendues possibles par la mise en œuvre de l'acquis communautaire dans le domaine de l'environnement.

Parallèlement, les citoyens sont toujours inquiets face aux changements climatiques, à la qualité de l'air, à la gestion des déchets et à l'impact des substances chimiques. Ils se posent de nombreuses questions sur le devenir de l'environnement et sur les conséquences pour eux-mêmes et les générations futures.

L'AAE a pour objectif de donner accès aux citoyens et décideurs politiques européens à des informations et des connaissances pertinentes et disponibles en temps utile. Cet accès leur fournira une base de travail solide pour élaborer leurs politiques environnementales. De même, il les aidera à trouver une réponse à leurs questions en matière d'environnement au quotidien et il veillera à ce que la réflexion et l'éducation dans ce domaine soient intégrées au cœur du processus décisionnel.

Nous entendons y parvenir au cours des cinq prochaines années:

- en continuant à soutenir la mise en œuvre de la législation européenne en matière d'environnement par le biais d'analyses et d'évaluations de la situation de l'environnement en Europe;
- en veillant à garantir un accès permanent à des données, informations et services environnementaux de qualité supérieure;
- en réalisant des évaluations et des études prospectives intégrées dans le domaine de l'environnement dans un contexte européen de plus en plus international;
- en traitant les priorités environnementales critiques à mesure qu'elles se présentent à l'agenda politique;
- en améliorant la communication et la diffusion vis-à-vis des décideurs et des citoyens via des informations multilingues, conviviales et multimédias.

Notre stratégie 2009–2013

Ces dernières années ont été caractérisées par une prise de conscience croissante du changement climatique et de la nécessité de mesures politiques urgentes. À son tour, cette évolution a entraîné la multiplication des initiatives et des institutions en faveur de l'environnement. Par notre stratégie, nous entendons apporter une réponse à ces changements en nous consacrant à la consolidation et à l'amélioration du calendrier, de la résolution spatiale et de la qualité des données environnementales, en créant de nouvelles sources de données là où elles s'avèrent nécessaires, en favorisant une plus grande intégration des connaissances relatives aux liens entre les écosystèmes et les principaux domaines socioéconomiques et en améliorant la qualité et l'efficacité de l'éducation environnementale en Europe.

La présente stratégie 2009–2013 est le quatrième programme de travail pluriannuel de l'AEE. Il repose sur les bons résultats engrangés dans le cadre de la stratégie 2004–2008, qui était basée sur les priorités clés du 6e programme d'action pour l'environnement et désignait l'Agence en tant que fournisseur incontournable pour l'Europe de données, d'informations et de connaissances en matière d'environnement.

L'évaluation 2008 de l'efficacité de l'AEE a établi que l'Agence était *«le moyen le plus efficace de fournir aux parties prenantes les produits et services nécessaires. ... Il est difficile de définir dans quelle mesure ces informations impartiales et fiables pourraient être fournies par un des autres mécanismes à la disposition des entités européennes»*.

Par ailleurs, l'évaluation 2008 a formulé un certain nombre de recommandations en matière de hiérarchisation et de diffusion de l'information. Celles-ci ont été mises en œuvre dans le cadre de la définition des priorités et de la forme des ressources de l'Agence à l'avenir.

Notre nouvelle stratégie repose sur trois domaines d'activité principaux:

- continuer à satisfaire les besoins en informations définis dans la législation environnementale européenne et internationale et plus spécialement dans le 6e programme d'action pour l'environnement;
- fournir des évaluations plus ponctuelles relatives au mode de changement de l'environnement et à la raison de ce changement ainsi qu'à l'efficacité des politiques environnementales, notamment le 6e programme d'action pour l'environnement, la stratégie de l'UE en faveur du développement durable et les politiques menées dans des domaines connexes;
- améliorer la coordination et la diffusion à l'échelle européenne des données et des connaissances environnementales.

Le présent document stratégique décrit les activités de l'AEE dans quatre domaines:

- les thématiques environnementales;
- les thèmes interdisciplinaires;
- l'évaluation environnementale intégrée;
- les services d'information et les communications.

L'AEE est également active dans deux autres domaines stratégiques, à savoir l'administration et la gouvernance.

Nos objectifs

Objectif central 2009–2013

L'objectif central de l'AEE est de proposer des ensembles de données et d'indicateurs environnementaux intégrés, des évaluations et des analyses thématiques, d'ordre européen, paneuropéen et régional, afin de fournir une base solide à la prise de décisions en matière de politique environnementale au sein de l'UE et des États membres, et de coopération avec les pays candidats et candidats potentiels, et les pays relevant de la politique européenne de voisinage.

Nous entendons poursuivre notre coopération intensive avec le réseau Eionet, les pays participants ainsi qu'une longue liste d'institutions partenaires, y compris la Commission européenne, les agences et services publics, les entités régies par les conventions internationales et les Nations unies, les milieux scientifique, technique et de la recherche, le secteur privé et la société civile afin d'assurer la pertinence et la qualité des données, analyses et informations que nous fournissons.

Nos objectifs stratégiques

- Jouer un rôle déterminant dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques européennes dans le domaine de l'environnement ainsi que dans d'autres domaines liés, tout particulièrement le programme d'action pour l'environnement de la Commission européenne.
- Mesurer l'efficacité des politiques environnementales de l'UE, des États membres de l'AEE ainsi que dans les pays candidats et candidats potentiels.
- Favoriser le suivi de la stratégie de l'UE en faveur du développement durable (via un soutien aux indicateurs de développement durable) en se concentrant sur les questions essentielles liées à l'environnement.
- Effectuer les évaluations et les analyses environnementales intégrées du 6e programme d'action pour l'environnement et de la stratégie de l'UE en faveur du développement durable, des thématiques environnementales, réaliser des études prospectives et émettre des alertes précoces concernant les changements des structures économiques et sociétales.
- Donner accès à des informations mises à jour plus régulièrement et, si possible, à des données en quasi temps réel afin d'améliorer le caractère opportun de l'information environnementale grâce au système de partage d'informations sur l'environnement (SEIS) et aux centres de données environnementales.
- Anticiper les idées et réflexions nouvelles, tout particulièrement en matière de services écosystémiques, d'utilisation des ressources, d'innovations et de technologies émergentes ainsi que de changements comportementaux.
- Concevoir de nouveaux services Web rencontrant les besoins éducatifs en matière d'environnement.
- Contribuer à la prise en compte de la démarche environnementale au cœur du processus décisionnel et de la vie quotidienne des citoyens européens par le biais de services d'information et d'une communication efficaces.

Principales actions

Principales actions pour 2009–2013

En 2009, nous allons:

- Lancer des services d'information dans les domaines couverts par les cinq centres de données environnementales en matière de qualité de l'air, de changements climatiques, de biodiversité, d'eau douce (y compris les indicateurs relatifs au bilan hydrique par l'intermédiaire du système WISE et les informations en matière de risques d'inondations et de sécheresse provenant du Centre Commun de Recherche (CCR)), d'affectation des sols et d'occupation du domaine maritime. Nous allons également définir les besoins en termes de données relatives à la vulnérabilité et l'adaptation ainsi qu'à la prévention et la gestion des catastrophes.
- Créer l'infrastructure de l'AEE destinée à soutenir le système de partage d'informations sur l'environnement (SEIS) et la directive Inspire, en améliorant l'accessibilité des données en ligne et les services Web.
- Coordonner la fourniture de données in situ pour les services GMES et les mettre en relation avec le Système mondial des systèmes d'observation de la Terre (GEOSS).
- Soutenir les évaluations environnementales macro-régionales dans les pays baltes, menées durant la présidence suédoise de l'UE.
- Fournir une contribution analytique essentielle au «New Deal» écologique ainsi qu'à la planification d'une économie respectueuse de l'environnement en Europe.
- Publier deux documents essentiels en matière d'alertes précoces.
- Soutenir les débats ayant trait aux changements climatiques en prélude à la CCNUCC COP15 de Copenhague.
- Faire état des progrès en matière d'arrêt de perte de biodiversité à l'aide des indicateurs SEBI 2010.

En 2010, nous allons:

- Réaliser l'évaluation environnementale intégrée habituelle de l'AEE relative à l'état et aux perspectives de l'environnement en Europe (REE Europe) se concentrant sur les priorités opérationnelles et stratégiques des politiques, y compris celles des pays candidats et candidats potentiels, ainsi qu'un tableau indicateur des performances environnementales.
- Analyser les voies débouchant sur la concrétisation d'accords européens relatifs à la création d'une économie respectueuse de l'environnement d'ici à 2050.
- Fournir, en collaboration avec le CCR, une analyse permanente des aspects environnementaux névralgiques à l'échelle internationale.
- Créer un service d'information et de cartographie de la vulnérabilité et de l'adaptation à des fins de gestion et de prévention des catastrophes en Europe.

- Apporter notre soutien aux évaluations de la zone méditerranéenne ainsi qu'à d'autres activités pertinentes durant les présidences espagnole et belge de l'UE.

En 2011, nous allons:

- Apporter notre soutien à l'établissement de rapports environnementaux dans le cadre de la politique de voisinage de l'UE.
- Évaluer le coût de l'inaction dans le cadre de dommages causés aux services écosystémiques et au bien-être social.

En 2012, nous allons:

- Évaluer les services écosystémiques européens — Eureka 2012.
- Apporter notre soutien à l'évaluation de l'état des eaux et des nappes phréatiques de l'UE par le biais du système WISE.

En 2013, nous allons:

- Apporter notre soutien à l'étude des résultats environnementaux du 6e programme d'action pour l'environnement et de la stratégie de l'UE en faveur du développement durable.

Tout au long de ces cinq années, nous allons:

- Soutenir et élargir les flux de données et les services d'information environnementaux de l'AEE à travers Reportnet et les cinq centres de données environnementales de l'AEE.
- Coopérer avec Eurostat, le CCR et la DG Environnement, en nous concentrant sur les indicateurs, la rationalisation et la disponibilité en temps utile des données au sein du «Groupe des 4».
- Collaborer avec la DG RTD et les projets de recherche financés par l'UE afin de mieux utiliser les résultats engrangés.
- Effectuer des évaluations thématiques, des alertes précoces, des analyses stratégiques prospectives et des évaluations de l'information relative aux besoins en matière de politique pour un ensemble de défis environnementaux graves et complexes en cours d'évolution.
- Apporter notre soutien au travail d'Eurostat en matière d'indicateurs de développement durable.
- Surveiller l'état d'avancement des objectifs politiques, l'efficacité des politiques environnementales et connexes, ainsi que les indicateurs sur les réponses apportées par les politiques menées.
- Mener des évaluations régulières relatives à l'efficacité de l'AEE.
- Élargir les communications de l'AEE au grand public, aux politiques ainsi qu'aux experts, à l'aide d'une information multimédia, conviviale et multilingue, tout particulièrement dans les domaines des changements climatiques, de la biodiversité, des écosystèmes et d'une économie plus respectueuse de l'environnement.

Nos réseaux et notre gouvernance

L'AEE est dirigée par un conseil d'administration composé de ses pays membres et de représentants du Parlement européen et de la Commission européenne. Son bureau est composé du président et des vice-présidents du conseil d'administration. Chaque pays membre est représenté par un membre au conseil d'administration, assisté d'un point focal national (PFN) et d'un certain nombre de centres de référence nationaux (CNR) et de points de contact principaux.

L'AEE bénéficie d'un comité scientifique composé d'experts indépendants issus du domaine de l'environnement, y compris des spécialistes des sciences sociales et des spécialistes sectoriels. Ce comité prodigue des conseils à l'intention du personnel de l'AEE et émet un avis sur divers sujets.

Eionet, le Réseau européen d'information et d'observation pour l'environnement couvre 39 pays membres ou associés. Il constitue un partenariat unique en son genre entre l'AEE et ses pays membres et occupe un rôle central au sein des activités de réseau de l'AEE. Près de 400 personnes sont actives au sein du réseau Eionet.

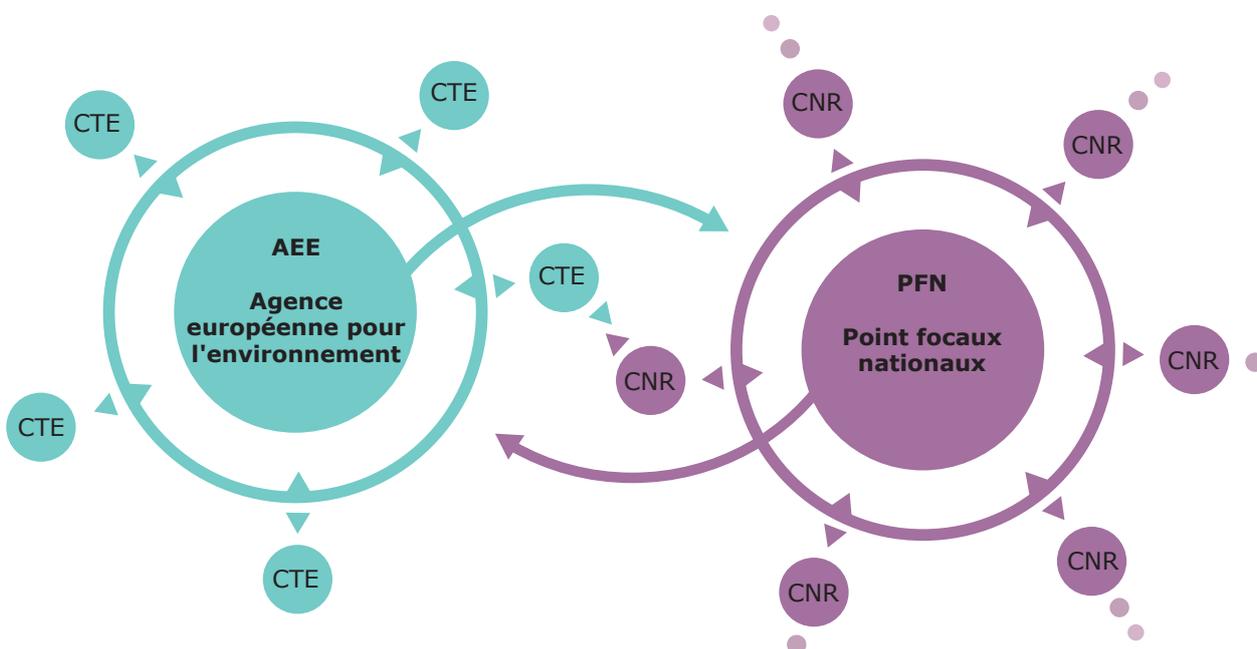
L'évaluation 2008 de l'efficacité de l'Agence est venue confirmer que «la mise en place de ce système en réseau est considérée comme l'une des principales réalisations de l'AEE et un facteur déterminant dans la réalisation de ses objectifs».

Le réseau Eionet est connu de tous pour son soutien à diverses formes de coopération ainsi que comme exemple positif de partenariat institutionnel et technique. Il est tout particulièrement efficace en matière de promotion de la bonne gouvernance au sein des activités de surveillance et de communication des informations en matière environnementale aux échelles européenne et internationale, comme le Système mondial des systèmes d'observation de la Terre (GEOSS) et de l'observatoire de l'environnement des Nations unies.

L'AEE interagit avec d'autres réseaux comme les directions des agences européennes, des agences de protection de l'environnement et des agences de préservation de l'environnement, les présidents des comités scientifiques des agences de l'UE et des organes communautaires, les réseaux instaurés dans le cadre de la politique de voisinage de l'UE, le plan d'action pour la Méditerranée de l'UE ainsi qu'au sein des conseils scandinaves et arctiques, des réseaux internationaux, y compris les réseaux mis sur pied dans le cadre des conventions multilatérales et des Nations Unies en matière d'environnement et avec une série de réseaux de recherche européens et internationaux.

Nous mènerons ces activités dans le cadre stratégique de:

- la gouvernance de l'AEE et ses partenariats.



Atouts en main

Le personnel de l'AEE est issu des 32 pays membres. Il compte également un certain nombre d'experts nationaux.

Dans le cadre de ses missions, l'AEE est épaulée par ses cinq centres thématiques européens (CTE) dans les domaines de l'air et des changements climatiques, de la biodiversité, de l'utilisation des sols et de l'information spatiale, de l'eau et enfin de la gestion durable des ressources et des déchets. Ces centres thématiques se répartissent entre les pays membres de l'AEE.

L'activité quotidienne de l'Agence met essentiellement en scène les membres du «Groupe des 4», soit l'AEE, la DG Environnement, le CCR et Eurostat. Ce groupe a pour objectif de maximiser l'utilisation des ressources en rationalisant les rapportages environnementaux et en fournissant un hébergement Web commun aux dix thèmes étudiés. Les centres de données environnementales ont trait aux changements climatiques, à l'eau, à l'air, à la biodiversité et à l'utilisation des sols (gérés par l'AEE), aux forêts et aux sols (gérés par le CCR) ainsi qu'aux ressources, produits naturels et déchets (gérés par Eurostat).

Au cours de ces cinq prochaines années, nous continuerons à mettre en œuvre un nouveau système de gestion de la qualité ainsi qu'une nouvelle planification de la continuité de l'activité. De même, nous allons continuer à adopter toute disposition relevant du règlement du personnel et apporter des modifications au système de gestion des indicateurs existant, au système de communication des informations des données, au système de gestion interne ainsi qu'au tableau de bord effectif afin de clarifier la relation entre les ressources mises en œuvre et les résultats engrangés.

L'évaluation 2008 de l'efficacité de l'AEE a établi que *«l'Agence a également été à même de répondre aux demandes d'information de plus en plus nombreuses, sans assister à une augmentation équivalente du volume des ressources»*. Elle a également mis en lumière les avancées réalisées en matière d'efficacité au sein de l'organisation. Au sein de l'Agence, nous nous attelons à offrir un bon rapport qualité-prix sur la totalité d'un programme environnemental chargé. Compte tenu de la pression accrue exercée sur les moyens financiers et du nombre croissant d'organisations actives en matière d'environnement, cela s'avère essentiel.

Dans le cadre de notre travail axé sur l'environnement, nous entendons maximiser les ressources de l'Agence:

- en atteignant nos objectifs environnementaux EMAS année après année;
- en nous réorganisant afin que l'Agence gagne en souplesse et en réactivité;
- en évitant les doublons avec les autres institutions de l'UE;
- en étant en relation avec les intervenants de la Commission européenne concernant les questions thématiques et en veillant à la cohérence administrative;
- en tirant le meilleur parti des actions environnementales financées par l'UE;
- en continuant à améliorer nos modes de communication et de diffusion de l'information vis-à-vis des principales parties prenantes et des citoyens;
- en continuant à maximiser la disponibilité et l'efficacité du personnel en se concentrant sur la santé et le bien-être.

Nos activités Atouts en main seront menées dans le cadre de notre domaine stratégique:

- l'administration et la gestion interne de l'AEE.

Domaines stratégiques

1 Thématiques environnementales

- 1.1 Qualité de l'air
- 1.2 Émissions de polluants atmosphériques
- 1.3 Biodiversité
- 1.4 Émissions de gaz à effet de serre
- 1.5 Eau douce
- 1.6 Milieu marin

2 Thèmes interdisciplinaires

- 2.1 Impacts du changement climatique
- 2.2 Vulnérabilité et adaptation
- 2.3 Écosystèmes
- 2.4 Environnement et santé
- 2.5 Secteur maritime
- 2.6 Consommation et production durables et déchets
- 2.7 Utilisation des terres
- 2.8 Agriculture et sylviculture
- 2.9 Énergie
- 2.10 Transport

3 Évaluation environnementale intégrée

- 3.1 Évaluation environnementale intégrée
- 3.2 Évaluation régionale et mondiale
- 3.3 Aide à la décision
- 3.4 Économie
- 3.5 Stratégies pour le futur

4 Services d'information et communications

- 4.1 Système de partage d'informations sur l'environnement
- 4.2 Communications

L'un des rôles fondamentaux de l'AEE consiste à soutenir la politique environnementale de l'UE en assurant le suivi et en établissant des rapports sur les résultats de la mise en œuvre de la législation environnementale de l'UE dans tous les pays membres de l'AEE. Cet aspect implique l'établissement et le maintien de mécanismes d'établissement de rapports, le développement du système de partage d'informations sur l'environnement, la mise en œuvre de la directive Inspire, des procédures d'assurance de la qualité, des cadres analytiques et des résultats normalisés en termes d'ensembles de données, d'indicateurs et d'évaluations thématiques intégrées pour plusieurs thèmes environnementaux, tels que la qualité de l'air et les émissions de polluants atmosphériques, les émissions de gaz à effet de serre ainsi que les environnements d'eau douce et marins. Le travail inclut, notamment, des analyses du coût de l'action/inaction, des évaluations d'efficacité, des évaluations de distance à la cible par rapport aux objectifs politiques définis et aux valeurs de référence à long terme ainsi que les perspectives d'avenir pour la période 2020–2030.

La demande de travaux de ce type devrait s'intensifier au cours des cinq prochaines années à mesure de l'évolution de la législation et des politiques environnementales de l'UE. Les points forts de cette période seront les suivants: un accord global à Copenhague à l'automne 2009 relatif aux réductions des émissions de gaz à effet de serre (GES) après 2012; la mise en œuvre d'un système communautaire révisé d'échange de droits d'émission pour 2008–2012; les objectifs nationaux définis d'ici à 2020 portant sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans l'UE; la révision de la directive fixant des plafonds d'émission nationaux et de la directive relative à la prévention et à la réduction intégrées de la pollution en 2009, la mise en œuvre de la nouvelle directive CAFE (Air pur pour l'Europe), des avancées dans le respect de l'objectif visant à enrayer la perte de biodiversité d'ici à 2010, la première série des plans de gestion des bassins hydrographiques et les programmes connexes de mesures en vertu de la directive-cadre dans le domaine de l'eau en 2009 ainsi que la mise en œuvre de la nouvelle directive relative à la stratégie marine. L'AEE se basera sur ses flux de données, indicateurs et évaluations existants et les adaptera en fonction de l'évolution de ces besoins.

Objectifs généraux pour 2009–2013

Appuyer l'évaluation et le développement de politiques dans le cadre des thèmes environnementaux couverts par l'acquis communautaire et les domaines connexes:

- en garantissant un accès complet, via le SEIS et les centres de données environnementales de l'AEE, aux données ayant fait l'objet d'une assurance de la qualité pour soutenir le travail au niveau européen sur les indicateurs et les évaluations intégrées;
- en maintenant et en développant des indicateurs AEE pertinents au sein de l'Indicator Management System (Système de gestion des indicateurs);
- en fournissant des analyses, des évaluations et des méthodologies thématiques pour soutenir les nombreux agendas politiques thématiques; et
- en réalisant des évaluations de l'efficacité actuelle des politiques et perspectives d'avenir pour la période 2020–2030.

Le travail est divisé en thèmes environnementaux majeurs en accord avec ceux du sixième programme d'action pour l'environnement de la Commission européenne:

- **Qualité de l'air**
- **Émissions de polluants atmosphériques**
- **Biodiversité**
- **Émissions de gaz à effet de serre**
- **Eau douce**
- **Milieu marin**

1.1 Qualité de l'air

Notre principal objectif

Fournir des évaluations sur la qualité et la pollution de l'air dans toute l'Europe, notamment dans les zones urbaines et rurales, sur la base d'indicateurs et de données ayant fait l'objet d'une assurance de la qualité, à jour, et si possible, en temps quasi réel; axées en particulier sur les particules, l'ozone, les polluants toxiques et dangereux, les émissions sectorielles, les perspectives et les progrès pour atteindre les objectifs politiques de qualité de l'air à court et long terme et les données pour les évaluations des impacts de la qualité de l'air sur la santé humaine et les écosystèmes.

Analyse

Bien que la qualité de l'air ambiant ⁽¹⁾ n'ait cessé de s'améliorer en Europe, il reste toujours un long chemin à parcourir avant d'atteindre les objectifs à long terme de protection de la santé humaine et de l'environnement. La présence de particules, telles que les particules PM₁₀ et PM_{2,5}, d'ozone, de polluants toxiques et dangereux dans l'air ambiant, ainsi que le dépôt de diverses substances ont toujours un impact considérable sur la santé humaine, les écosystèmes, les cultures et les forêts. La nouvelle directive Air pur pour l'Europe et sa révision (2013), le réexamen de la stratégie thématique sur l'air (2010) et la révision actuelle de la directive fixant des plafonds d'émission nationaux constitueront les points forts de la politique pendant la période concernée par la prochaine stratégie.

Action

Nous atteindrons notre objectif:

- en fournissant des données, des cartes et des indicateurs ayant fait l'objet d'une assurance de la qualité, à jour et si possible en temps quasi réel, ainsi qu'un accès rationalisé aux sites Web pertinents sur la qualité de l'air ambiant via le SEIS et le centre de données sur l'air de l'AEE;
- en réalisant des évaluations intégrées et ciblées sur la pollution de l'air et le bruit, leurs impacts sur la santé humaine et l'environnement, ainsi que sur l'efficacité et les avantages combinés des politiques et mesures connexes;
- en fournissant des évaluations annuelles des niveaux d'ozone en été (conformément à la directive relative à l'ozone dans l'air ambiant) et sur la qualité de l'air dans les zones et agglomérations (conformément à la directive relative à la qualité de l'air ambiant);
- en contribuant aux évaluations environnementales intégrées de l'AEE et aux analyses de l'environnement et de la santé en généralisant l'utilisation des techniques de modélisation, des techniques avancées de cartographie spatiale et de la directive Inspire dans notre travail;
- en travaillant en étroite collaboration avec l'Eionet, l'*European Topic Centre on Air and Climate Change* (Centre thématique européen sur l'air et le changement climatique), les services atmosphériques GMES, Eurostat, le CCR et d'autres services communautaires, l'OMS, le CEENU (les programmes, centres et groupes de travail pertinents dans le cadre de cette Convention), le réseau de laboratoires nationaux de référence sur le contrôle/l'assurance de la qualité de la surveillance de la qualité de l'air, d'autres fournisseurs de données tels que les autorités régionales, les villes, les industries ainsi que les instituts scientifiques, de recherche et sociétaux; et
- en améliorant l'utilisation des informations sur la qualité de l'air via des services multimédias, conviviaux et interactifs.

⁽¹⁾ Le problème de la pollution intérieure est abordé dans le thème interdisciplinaire Environnement et santé.

1.2 Émissions de polluants atmosphériques

Notre principal objectif

Fournir des évaluations liées aux émissions de polluants, y compris les polluants toxiques et dangereux, qui sont rejetés dans l'air et, le cas échéant, dans d'autres milieux. Ces analyses comprendront le suivi des progrès et la fourniture de perspectives concernant la réalisation des objectifs, notamment conformément aux dispositions de la législation communautaire et internationale pertinente, ainsi que l'évaluation de l'efficacité des mesures et politiques européennes relatives à la réduction des émissions.

Analyse

Bien que les émissions de polluants atmosphériques clés aient diminué ces dernières années, la pollution de l'air provoque toujours d'importants impacts négatifs sur la santé humaine, les écosystèmes et les cultures. Les émissions polluantes en général, provenant de petites et grandes installations, et les sources diffuses, telles que celles issues du transport, de l'agriculture et des ménages, continuent à poser problème.

En 2009, le Protocole de Göteborg, relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique, du groupe de travail de la PATLD CEENU, la directive fixant des plafonds d'émission nationaux (PEN) et la directive relative à la prévention et à la réduction intégrées de la pollution (PRIP) seront toujours en révision. En outre, le Registre européen des rejets et des transferts de polluants (PRTR européen) sera présenté vers la fin de l'année 2009 pour remplacer le Registre européen des émissions de polluants (EPER) actuel.

Action

Nous atteindrons notre objectif:

- en réalisant les rapports annuels communautaires sur l'inventaire des émissions pour la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontalière longue distance de la CEENU et la directive fixant des plafonds d'émission nationaux et, conjointement avec l'EMEP, la révision des données nationales sur l'inventaire des émissions atmosphériques;
 - en fournissant des évaluations sur les synergies et les équilibres entre les politiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre et celles portant sur la réduction des émissions de polluants atmosphériques, ainsi que sur l'efficacité de certaines politiques pour réduire les émissions de polluants atmosphériques clés et les effets ultérieurs sur la qualité de l'air;
 - en travaillant en étroite collaboration avec l'Eionet et d'autres fournisseurs de données, l'*European Topic Centre on Air and Climate Change* (Centre thématique européen sur l'air et le changement climatique) de l'AEE, la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontalière longue distance de la CEENU (en particulier le programme EMEP, son centre sur les inventaires d'émissions et les projections et son groupe de travail sur les inventaires d'émissions et les projections) ainsi qu'avec les services de la Commission européenne (y compris Eurostat et le CCR);
 - en publiant sur le site Web de l'AEE le guide EMEP/AEE des inventaires des émissions de polluants atmosphériques qui sera régulièrement mis à jour par le groupe de travail EMEP de la CEENU pour les inventaires des émissions et les projections; et
 - en hébergeant le site Web PRTR européen de la Commission européenne et la base de données IRIS et en contribuant aux activités d'établissement de rapports associées.
- en fournissant des données et des indicateurs ayant fait l'objet d'une assurance de la qualité, à jour et si possible en temps quasi réel, ainsi qu'un accès rationalisé aux sites Web pertinents sur les émissions de polluants atmosphériques via le SEIS, Inspire et le centre de données sur l'air de l'AEE;
 - en soutenant la Commission européenne dans la rationalisation des collectes de données sur les émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre et en établissant des rapports en vertu des diverses législations existantes, y compris la directive PEN et le mécanisme de surveillance des émissions de gaz à effet de serre;

1.3 Biodiversité

Notre principal objectif

Fournir des informations, données et analyses sur la diversité biologique dans les systèmes aquatiques et terrestres ainsi que dans les sols et l'air, via un cadre analytique intégré qui prendra en compte chaque domaine prioritaire et les considérations associées, y compris le suivi des progrès et la fourniture de perspectives concernant la réalisation des objectifs, notamment conformément aux dispositions de la législation communautaire et internationale pertinente, ainsi que l'évaluation de l'efficacité des mesures et politiques européennes.

Analyse

Les cinq prochaines années verront une expansion du domaine politique de l'UE en matière de biodiversité, en raison d'une sensibilisation accrue à l'importance de la biodiversité et des services écosystémiques pour le bien-être humain. L'accent sera mis sur trois priorités politiques pour la période 2009–2013: la protection des espèces et des habitats clés en vertu des directives Habitats et Oiseaux; l'engagement d'enrayer la perte de biodiversité dans l'UE d'ici à 2010 et l'établissement d'un rapport sur les progrès à l'aide d'indicateurs (SEBI2010); et une vision à plus long terme sur le maintien de la santé et de la résilience des services écosystémiques (voir section 2.3).

Rassembler ces priorités présente un grand intérêt pour deux raisons: d'abord, parce que la perte de biodiversité, en particulier celle des espèces et des habitats, se traduit par un déclin des «services écosystémiques» fournis par les systèmes naturels; ensuite, parce que les nombreuses autres interconnexions entre les trois priorités nécessitent une approche cohérente vis-à-vis des données et analyses pour éviter des flux de collectes de données parallèles inutiles.

Action

Nous atteindrons notre objectif:

- en fournissant, via le SEIS, Inspire et les centres de données environnementales de l'AEE sur la biodiversité, les écosystèmes et l'utilisation des terres, des données ayant fait l'objet d'une assurance de la qualité pour soutenir les initiatives européennes d'établissement de rapports, et plus particulièrement les directives Nature;
- en réalisant des analyses sur l'état et les tendances des différentes espèces et des habitats, comme requis dans les articles pertinents de la législation communautaire existante;
- en établissant des rapports sur les progrès réalisés pour atteindre les objectifs communautaires et mondiaux visant l'arrêt/la réduction de la perte de biodiversité à l'aide des indicateurs SEBI 2010 (*Streamlining European Biodiversity Indicators 2010*);
- en fournissant une analyse spatiale des conflits et des équilibres potentiels existant entre les objectifs de biodiversité, les objectifs de développement économique et les objectifs sociaux, en accordant une attention particulière à ceux liés à la préservation et au changement climatique;
- en utilisant ces résultats et données analytiques issus de projets de recherche sur la biodiversité financés par l'UE pour les rapports réguliers de l'AEE sur l'état de l'environnement et les perspectives ainsi que pour l'évaluation des écosystèmes européens (Eureca 2012); et
- en améliorant les communications de l'AEE sur les espèces, les habitats et leur regroupement en indicateurs qui peuvent être utilisés par les décideurs, les citoyens et les médias via des canaux multimédias, y compris le Centre d'échange de la Communauté européenne pour la diversité biologique (*EC Biodiversity Clearing House Mechanism*).

1.4 Émissions de gaz à effet de serre

Notre principal objectif

Surveiller et analyser les progrès concernant la réalisation des objectifs politiques de l'UE en matière d'émissions de gaz à effet de serre (Kyoto et 2020), évaluer l'efficacité des politiques et mesures d'atténuation du changement climatique de l'UE et soutenir le développement de stratégies d'atténuation du changement climatique à long terme.

Analyse

Le réchauffement climatique aura des conséquences profondes. Les actions destinées à lutter contre le changement climatique mondial sont à la fois techniquement faisables et abordables par rapport aux coûts élevés de l'inaction face au changement climatique. Les objectifs du protocole de Kyoto constituent une première étape à franchir d'ici à 2012. La législation clé pertinente existante est le partage des efforts en matière d'émissions parmi les États membres pour atteindre les objectifs de Kyoto, le système communautaire d'échange de quotas d'émissions (SCEQE), le ciblage de la production d'énergie électrique et de l'industrie à forte intensité énergétique et le mécanisme de surveillance communautaire des émissions de gaz à effet de serre. De nouvelles réductions importantes des émissions de gaz à effet de serre sont nécessaires à l'échelle mondiale pour atteindre l'objectif proposé par l'UE consistant à limiter le changement à une augmentation maximale de la température à + 2 °C par rapport au niveau préindustriel. Au sein de la CCNUCC, un régime mondial post-Kyoto est en cours de développement et un accord est prévu d'ici la fin 2009 à Copenhague.

Action

Nous atteindrons notre objectif:

- en fournissant, via le SEIS et le centre de données sur les changements climatiques de l'UE, des données, des informations et des indicateurs collectés dans les pays en vertu de la législation communautaire pertinente relative à l'atténuation climatique pour soutenir les initiatives européennes en matière d'établissement de rapports, telles que l'inventaire annuel de l'UE sur les gaz à effet de serre, ainsi que des estimations plus récentes, une comptabilisation complète des crédits d'émission conformément à Kyoto et la législation communautaire, des mises à jour régulières des

indicateurs d'émissions de gaz à effet de serre et des analyses annuelles des projections et de l'efficacité des politiques et mesures pour atteindre l'objectif Kyoto 2008–2012 et tous les autres nouveaux objectifs;

- en fournissant des rapports annuels sur les expériences des États membres avec le SCEQE de l'UE, tendant vers l'évaluation de l'efficacité du SCEQE, les projets des mécanismes de Kyoto et éventuellement d'autres projets et marchés de compensation carbone;
- en réalisant des analyses et des évaluations de pistes pour parvenir à une économie pauvre en carbone et plus écologique. Ceci inclut des perspectives intégrées d'adaptation et d'atténuation et des scénarios futurs alternatifs, reliant les développements socio-économiques, les émissions, les systèmes de comptabilisation du carbone et les impacts sur la qualité de l'eau, la quantité d'eau, la biodiversité, les sols, les forêts et les océans en tant que puits ou sources, et les avantages combinés pour la qualité de l'air et la santé publique;
- en soutenant le projet de la Commission européenne concernant la rationalisation des collectes de données sur les émissions atmosphériques et de gaz à effet de serre et en établissant des rapports en vertu des diverses législations existantes, y compris la directive PEN et le mécanisme de surveillance des émissions de gaz à effet de serre;
- en soutenant la révision de la CCNUCC et les problèmes techniques découlant de la procédure de négociation de la CCNUCC; et
- en créant un accès convivial aux rapports, données, indicateurs et autres informations via le centre de données sur le changement climatique de l'AEE, avec les outils analytiques et d'aide à la décision associés.

1.5 Eau douce

Notre principal objectif

Soutenir les politiques européennes relatives à la qualité et à la quantité d'eau en présentant des évaluations intégrées sur la qualité, la quantité et la consommation d'eau afin d'assurer le suivi des progrès et de fournir des perspectives sur la réalisation des objectifs politiques et des programmes d'assurance de la qualité, avec l'aide d'indicateurs, de modèles, d'analyses et de données à jour et, si possible, en temps quasi réel.

Analyse

Malgré les améliorations enregistrées ces dernières années, de nombreux écosystèmes d'eau douce en Europe sont toujours en danger en raison des émissions continues dans l'eau, provenant en particulier de l'agriculture, des modifications physiques des entités hydrologiques pour faciliter, par exemple, la navigation et l'hydroélectricité, et des impacts d'événements extrêmes ainsi que de la mauvaise gestion des ressources à l'origine d'inondations et de sécheresses.

Au sein de l'UE, la directive-cadre dans le domaine de l'eau (DCE) et les directives associées sur l'eau fournissent un cadre intégré permettant de relever les défis nombreux et variés que représente la gestion de l'eau. La première série de plans de gestion des bassins hydrographiques et les programmes de mesures associés délivrés en 2009 marquent le franchissement d'un seuil important entre préparation et action dans la mise en œuvre de la DCE. Une mise en œuvre correcte nécessite une intégration continue dans l'ensemble des activités sectorielles (agriculture, développement rural, économie, énergie, transports, infrastructure hydrographique) et doit être appuyée par un échange intensif d'informations sur les bonnes pratiques entre les acteurs pertinents et des mesures adaptées et efficaces.

Action

Nous atteindrons notre objectif:

- en fournissant, via le SEIS, le centre de données sur l'eau de l'AEE et le système WISE (*Water Information System for Europe* — système européen d'information sur l'eau), des données, des informations et des indicateurs collectés dans les pays en vertu de la législation communautaire pertinente relative aux

émissions dans l'eau, à la qualité et à la quantité d'eau pour soutenir les initiatives européennes d'établissement de rapports, y compris la révision en 2012 du statut des eaux de surface et souterraines dans la Communauté à l'appui de l'article 18 de la DCE;

- en fournissant des évaluations intégrées de la pollution de l'eau, de la quantité d'eau et de l'efficacité des politiques à l'aide du cadre Forces motrices, Pressions, États, Impacts et Réponses (DPSIR), ainsi que les concepts de gestion intégrée des ressources en eau, des services écosystémiques, de la comptabilité des ressources, de la résilience et de la cartographie spatiale;
- en fournissant des informations et des analyses dans le domaine des bilans hydrologiques et de l'adaptation au changement climatique via un système d'information sur la pénurie d'eau et la sécheresse en collaboration avec le CCR;
- en fournissant des évaluations des biens et services hydrologiques en soulignant le contexte plus large des écosystèmes, de la biodiversité et des impacts des espèces exotiques envahissantes, des effets de l'intrusion d'eau salée, des inondations et des variations de température;
- en offrant un accès convivial aux rapports, aux données, y compris celles en temps quasi réel, aux indicateurs et aux informations ainsi qu'aux outils analytiques associés; et
- en améliorant la compréhension du public concernant les problèmes de la qualité et de la quantité d'eau ainsi que du changement climatique via des services multimédias, interactifs et conviviaux.

1.6 Milieu marin

Notre principal objectif

Soutenir les politiques européennes et internationales relatives au milieu marin et leur mise en œuvre en fournissant des évaluations intégrées du milieu marin par l'AEE, couvrant, notamment, les liens entre la santé de l'écosystème marin et le bien-être humain, sur la base de données, d'indicateurs, de modèles et d'analyses à jour.

Analyse

La somme des pressions humaines sur l'environnement marin provenant de la pêche, de l'exploration et de l'exploitation de l'énergie ainsi que des ressources, du tourisme, de la navigation et de la pollution augmente et l'état général des écosystèmes marins en Europe est médiocre. Le changement climatique vient s'ajouter à ces pressions en engendrant des répercussions telles que l'augmentation des températures et l'acidification des océans, qui diminuent déjà la capacité des mers et des océans à absorber les gaz à effet de serre de l'atmosphère et empêchent le bon fonctionnement de certains biotes marins. La politique de l'UE a désormais adopté une «approche écosystémique» de la gestion des activités humaines dans l'environnement marin par le biais de ses stratégies et directives.

Une mise en œuvre réussie à l'échelle paneuropéenne nécessitera une bien meilleure caractérisation de la situation actuelle, des tendances passées et des perspectives via des informations et des données comparables, y compris les facteurs et pressions socio-économiques et un meilleur aperçu des options concernant l'utilisation actuelle et future du milieu marin et des mers régionales et de ses conséquences environnementales.

Action

Nous atteindrons notre objectif:

- en apportant un soutien, via le SEIS, le centre de données sur l'eau de l'AEE et le système WISE (*Water Information System for Europe* — système européen d'information sur l'eau), à la clarification des besoins de surveillance et des évaluations, l'établissement, la rationalisation et un meilleur accès aux nouveaux flux de données marines, aux informations et indicateurs en vertu de la législation communautaire pertinente,

en particulier pour la directive-cadre sur la stratégie pour le milieu marin et la directive-cadre dans le domaine de l'eau (eaux côtières) de l'UE;

- en renforçant le cadre des évaluations intégrées de l'environnement marin par l'AEE par l'amélioration de la couverture des composants DPSIR, à l'aide de meilleurs indicateurs ainsi que par l'intégration des aspects de l'approche des services écosystémiques (p. ex. l'évaluation économique), l'initiative politique maritime d'un European Marine Observation and Data network (EMODNET, réseau européen d'observation et de données sur le milieu marin), Inspire, des perspectives et scénarios;
- en contribuant à l'établissement des services GMES marins de base;
- en augmentant nos synergies avec les Nations Unies et les conventions marines régionales, la communauté scientifique et la société civile organisée dans le développement d'évaluations intégrées de l'environnement marin par l'AEE pour garantir un meilleur reflet des conditions dans chaque mer régionale européenne; et
- en réalisant des évaluations intégrées de l'environnement marin et de l'efficacité des politiques communautaires, y compris la biodiversité, la qualité de l'eau, la pêche et les problèmes maritimes, ainsi que de l'état et de la valeur des biens et services de l'écosystème marin en vertu de différents scénarios pertinents, et en contribuant aux évaluations de l'environnement marin de la mer Baltique sous la présidence suédoise en 2009 et sous la présidence espagnole en 2010, de la région méditerranéenne pour Horizon 2020, de l'Arctique pour la CE et les Conseils de l'Arctique et nordiques ainsi que pour Eureka 2012.



La demande d'analyses intégrées interdisciplinaires augmente en raison de l'évolution rapide des réalités. Les schémas de consommation et de production en Europe, leur influence sur le changement climatique et la biodiversité, la façon dont ils sont servis par les écosystèmes dans le monde entier et la manière dont ces schémas pourraient être adaptés face au changement sont clairement au centre de l'attention. En conséquence, le besoin d'informations interconnectées sur tous ces processus va croissant. Dans une économie mondialisée où les individus, les entreprises et les gouvernements peuvent atteindre une dimension mondiale, de nombreux types de politiques différents peuvent affecter la résilience de l'environnement naturel et des ressources qu'il fournit, que ce soit sur terre ou en mer.

Du transport à l'énergie, de l'agriculture au commerce, du tourisme au bien-être des personnes, toutes les activités humaines peuvent se manifester d'une manière qui peut avoir une série de conséquences involontaires en cascade, et nous mener ainsi potentiellement à des changements rapides et non linéaires et à des points de basculement pour l'environnement naturel. De nombreuses incertitudes sont à la base de ces réalités et de la façon dont elles peuvent apparaître. Mais il est clair que l'environnement et l'économie n'ont pas été des partenaires égaux dans cette relation.

Objectif général pour la période 2009–2013

Soutenir le développement et l'évaluation de politiques dans le cadre des thèmes interdisciplinaires:

- en misant sur les réussites de la stratégie 2004–2008 quant aux méthodes et analyses nécessaires pour créer des évaluations interdisciplinaires telles que l'analyse spatiale, les indicateurs d'impact, les perspectives et scénarios, les évaluations de l'efficacité des politiques, les facteurs économiques;
- en appliquant ces méthodes pour travailler de manière plus explicite sur un ensemble de thèmes interdisciplinaires dans ce domaine stratégique, tels que l'intégration sectorielle, le changement climatique, la consommation et la production durables ainsi que les politiques maritimes, territoriales et de cohésion;
- en prêtant une attention particulière aux problèmes qui constituent des priorités pour le SOER 2010, Eureca 2012 et l'IPCC 2013; et
- en créant des alliances et des capacités au sein de nos réseaux pour effectuer ces analyses et évaluations interdisciplinaires dans le contexte du SEIS.

Le travail est réparti sur les dix principaux thèmes interdisciplinaires qui apparaissent dans le paysage environnemental et politique de l'Union européenne:

- **Impacts du changement climatique**
- **Vulnérabilité et adaptation**
- **Écosystèmes**
- **Environnement et santé**
- **Secteur maritime**
- **Consommation et production durables et déchets**
- **Utilisation des terres**
- **Agriculture et sylviculture**
- **Énergie**
- **Transport**

2.1 Impacts du changement climatique

Notre principal objectif

Contribuer directement à l'évolution de la politique communautaire en matière d'impacts du changement climatique en affinant les indicateurs pertinents, en réalisant des évaluations, combinées aux facteurs socio-économiques en Europe, en utilisant les tendances passées, les prévisions immédiates, l'analyse spatiale, les évaluations prévisionnelles et l'analyse de l'efficacité des politiques, y compris les aspects économiques.

Analyse

Les impacts du changement climatique sur les ressources naturelles et les activités humaines devraient se poursuivre malgré les actions fortes menées pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Même si l'objectif de l'UE consistant à limiter l'augmentation de température à + 2 °C maximum était atteint, de nombreux impacts sont toujours à prévoir. Le changement climatique constitue une pression supplémentaire sur les systèmes naturels et humains, qui subissent déjà les pressions croissantes de la mondialisation et l'augmentation des schémas de consommation à l'échelle mondiale.

En 2008, l'AEE a élaboré, en partenariat avec le Centre commun de recherche (CCR) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), un rapport sur les impacts du climat sur la base de plus de 40 indicateurs couvrant les impacts physiques, biologiques et sur la santé. Selon les conclusions, les modifications associées au changement climatique étaient répandues et en hausse, à tous les niveaux. Les données provenant de divers programmes mondiaux de mesure *in-situ* et d'observation montrent également que nous connaissons des conditions qui dépassent les estimations les plus pessimistes du rapport 2007 de l'IPCC.

Action

Nous atteindrons notre objectif:

- en améliorant et gérant les informations, données, indicateurs et modèles sur les impacts dans le Centre de données environnementales sur le changement climatique de l'AEE et en les reliant aux informations et données dans les centres de données environnementales sur l'eau, la biodiversité et l'utilisation des sols;
- en réalisant une série d'évaluations sur les impacts du changement climatique et sur des sujets connexes dans des domaines thématiques liés à des stratégies plus vastes sur l'environnement et la durabilité, pour les évaluations du SOER 2010 et d'Eureca 2012, ainsi qu'une mise à jour régulière de l'évaluation basée sur des indicateurs portant sur les impacts du changement climatique en Europe afin de répondre aux demandes émergentes d'assistance;
- en coopérant avec des équipes de recherche dans toute l'Europe pour améliorer la régionalisation des études prospectives sur les impacts du changement climatique;
- en développant des modèles et des données en partenariat avec le CEPMMT pour créer une archive plus détaillée sur le climat destinée aux prévisions et aux prévisions a posteriori du climat européen à des échelles spatiales sous-régionales; et
- en créant des produits multimédias, conviviaux et multilingues sur l'importance des impacts du changement climatique.

2.2 Vulnérabilité et adaptation

Notre principal objectif

Soutenir les nouveaux développements de politiques européennes et communautaires sur la vulnérabilité et l'adaptation et sur la prévention et la gestion des catastrophes en créant un accès en ligne aux informations environnementales pertinentes, aux observations pour une cartographie spatiale rapide et à des outils d'aide à la décision, via le SEIS et les services GMES, afin d'aider les États membres à atteindre leurs objectifs en matière d'impacts du changement climatique, d'adaptation, de cartographie de la vulnérabilité, de prévention et de gestion des catastrophes.

Analyse

La vulnérabilité des ressources naturelles et des activités humaines s'intensifie en Europe en raison du changement climatique. Il s'agit notamment de l'intensification des températures extrêmes, des précipitations, des inondations, des tempêtes, des sécheresses, des feux de forêt, de l'intensification de l'utilisation des terres, du développement industriel, de l'expansion urbaine, de la construction d'infrastructures et de la perte de biodiversité. Datant de 2007, le Livre vert de l'UE sur l'adaptation au changement climatique met l'accent sur le risque accru de dommages pour les personnes, les infrastructures et l'environnement dans l'UE et attire l'attention sur la nécessité d'une action précoce et d'une réponse politique en Europe.

Dans le cadre de la CCCC des Nations unies, un programme de travail quinquennal sur les impacts, la vulnérabilité et l'adaptation est en cours de mise en œuvre. Un régime mondial post-Kyoto est en cours de développement et inclut l'adaptation au changement climatique, avec un accord prévu pour la fin de l'année 2009 à Copenhague.

La Commission européenne est en train de préparer un Livre blanc sur l'adaptation avec des options pour l'intégration de l'adaptation dans les politiques communautaires dans les régions les plus vulnérables. La Commission européenne prévoit également une communication relative à une initiative communautaire dans le domaine de la prévention des catastrophes, dont le but est de rassembler des informations d'une manière plus systématique pour soutenir les actions à l'échelle communautaire.

Action

Nous atteindrons notre objectif:

- en collectant, gérant et évaluant les données pertinentes pour la politique à l'échelle européenne en vue de la cartographie de la vulnérabilité environnementale transfrontalière dans l'UE et les pays voisins, en collaboration avec d'autres organisations européennes (p. ex. DG ENV, CCR, AESM, ESA);
- en établissant des rapports sur les projets nationaux d'adaptation au climat et en fournissant des conseils et un soutien pour l'échange d'informations sur des stratégies régionales de prévention, de gestion et d'adaptation ainsi que sur les meilleures pratiques;
- en évaluant les impacts environnementaux des catastrophes naturelles et des accidents industriels en Europe ainsi que les mesures existantes pour leur gestion et leur prévention, afin de compléter les informations sur la perte économique et l'impact social rassemblées par d'autres organisations;
- en soutenant la création d'un centre d'échange de la Communauté européenne pour partager les informations et les meilleures pratiques sur la prévention et la gestion des catastrophes, qui sera développé en coopération avec des réseaux d'acteurs pertinents dans la prévention et la gestion des catastrophes dans toute l'Europe; et
- en développant un prototype de «centre d'échange européen sur les impacts du changement climatique, la vulnérabilité et l'adaptation» pour fournir un accès aux données et scénarios européens concernant le changement climatique avec des informations sur les actions et les bonnes pratiques, y compris les coûts économiques, en liaison avec le centre de données de l'AEE sur le changement climatique et en conformité avec un centre d'échange sur la prévention et la gestion des catastrophes.

2.3 Écosystèmes

Notre principal objectif

Soutenir l'inclusion d'une perspective de services écosystémiques dans l'évaluation des politiques thématiques et du développement sectoriel de l'UE actuels et futurs dans des domaines politiques régionaux et internationaux, et dans les cadres basés sur des indicateurs de l'AEE, et les exercices d'établissement de rapports clés et d'évaluations intégrées tels que le SOER 2010 et Eureka 2012.

Analyse

Les services écosystémiques représentent la transformation de plusieurs atouts naturels en produits dont les personnes ont besoin, dont elles bénéficient et qu'elles apprécient. Ils incluent les services d'approvisionnement (produits issus des écosystèmes, y compris, par exemple, les ressources génétiques, les denrées alimentaires et les fibres, l'eau douce), les services de régulation (avantages de la régulation de processus écosystémiques, y compris le contrôle des inondations et des maladies, le climat, l'eau et la santé humaine), les services culturels (y compris les avantages non matériels tels que le divertissement, les valeurs esthétiques et l'enrichissement spirituel) et les services de soutien (les services nécessaires pour la production de tous les autres services écosystémiques, y compris la production de biomasse, l'air propre, le cycle des nutriments et de l'eau).

Ces services naturels ne sont pas reconnus de manière adéquate par les marchés économiques, les politiques gouvernementales et les pratiques de gestion des terres et, en conséquence, de nombreux services écosystémiques risquent d'être perdus ou sont en grand danger de perdre leur résilience. Une mise en œuvre à une plus large échelle du concept des services écosystémiques en Europe, liée à un suivi de l'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire 2005 et de l'initiative du G8+5 pour la réunion en 2010 de la Convention sur la diversité biologique relative à l'Économie des écosystèmes et de la biodiversité, ajoutera des arguments économiques forts qui pourront à la fois changer les priorités, l'action et le financement politiques au sein du domaine politique environnemental et capter l'attention d'autres parties intéressées de différents secteurs pour accroître leur sensibilisation à l'importance économique du changement.

Action

Nous atteindrons notre objectif:

- en mettant sur pied Eureka 2012, la première évaluation des écosystèmes en Europe pour alimenter le suivi de l'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire;
- en soutenant *The Economics of Ecosystems and Biodiversity* (TEEB, l'Économie des écosystèmes et de la biodiversité), l'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire et l'initiative *Global Green New Deal* (Nouvel accord écologique mondial) du PNUE en relation avec la comptabilisation des ressources, la documentation de la résilience des écosystèmes et la fourniture d'analyses de leur évaluation;
- en augmentant la sensibilisation à la valeur et à l'utilisation des ressources naturelles par des analyses de mécanismes de marché pour les services écosystémiques;
- en améliorant les connaissances sur les seuils et la résilience des écosystèmes en Europe et en particulier par rapport au changement climatique, par exemple l'absorption du carbone, la dynamique trophique, l'approvisionnement et la fragmentation du paysage;
- en maximisant l'utilisation des données existantes et des techniques de modélisation spatiale pour appuyer l'analyse de la santé et de la résilience des services écosystémiques en Europe et à l'échelle mondiale en termes d'empreinte et de demandes sectorielles émergentes de l'Europe;
- en mettant à jour les jeux d'indicateurs de l'AEE, y compris le SEBI2010, à l'aide d'une approche des services écosystémiques et en les intégrant dans les évaluations de l'AEE; et
- en fournissant au public, aux décideurs et aux experts scientifiques du matériel de communication et pédagogique sur les services écosystémiques via des canaux multimédias, y compris le Centre d'échange de la Communauté européenne pour la diversité biologique.

2.4 Environnement et santé

Notre principal objectif

Réaliser, en coopération avec l'OCDE, Eurostat, le Centre commun de recherche et des agences de l'UE, différents exercices de collecte de données et évaluations pour soutenir le développement de politiques destinées à réduire les impacts négatifs des polluants, des produits chimiques et de diverses technologies sur la santé humaine. L'accent sera également mis sur des études soulignant la nécessité d'une action précoce et sur les avantages de mesures de prévention et de précaution.

Analyse

La qualité environnementale et le lien avec la santé humaine sont reconnus comme l'une des priorités du 6^e programme d'action pour l'environnement. Ce constat se reflète également dans un nouveau programme d'action communautaire 2008–2013 dans le domaine de la santé, dans le Plan d'action 2004–2010 de l'UE pour l'environnement et la santé, dans la stratégie révisée de l'UE en faveur du développement durable, dans les politiques majeures de l'UE en matière de produits chimiques ainsi que dans le Plan d'action pour l'environnement et la santé des enfants de l'Organisation mondiale de la santé. Des évaluations à mi-parcours de ces programmes ont reconnu les progrès effectués mais ont insisté fortement sur la nécessité d'intensifier le travail à l'avenir.

Lors du récent Conseil de l'UE, les ministres de la Santé ont souligné la nécessité d'une action précoce, les avantages de mesures de prévention et de précaution ainsi que le besoin de développer des outils pour l'anticipation, la prévention et la réponse aux menaces potentielles découlant de situations émergentes et réémergentes telles que les nanotechnologies, et de renforcer l'implication des parties intéressées pertinentes par le biais de partenariats dans l'ensemble des secteurs à tous les niveaux. Ils ont également demandé des informations sur les déterminants environnementaux ayant des impacts positifs sur la santé tels que les environnements riches en biodiversité, les moyens de transport non motorisés et les conditions de logement.

Action

Nous atteindrons notre objectif:

- en améliorant l'accessibilité des informations sur l'environnement, la santé et les produits chimiques, y compris l'amélioration des indicateurs, des analyses spatiales et des liens avec le SEIS et le GMES;
- en testant l'applicabilité de diverses approches méthodologiques, y compris la biosurveillance, pour estimer les impacts négatifs et positifs des polluants (y compris les plastiques, les perturbateurs endocriniens, les cultures génétiquement modifiées pour le carburant et les fibres) dans l'environnement et les écosystèmes (y compris l'air ambiant et intérieur, l'eau et les sols) sur le fonctionnement des écosystèmes ainsi que la santé et le bien-être humains;
- en examinant la charge environnementale des polluants et produits chimiques, y compris les aspects liés à l'âge, au statut socio-économique et le contexte migratoire;
- en fournissant des données pour toutes les évaluations majeures de l'AEE, y compris le SOER 2010 et Eureka 2012, ses évaluations régionales et divers rapports et évaluations internationaux tels que la Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» des Nations unies;
- en réalisant un rapport sur le travail de Bradford-Hill concernant les critères de causalité dans le domaine de l'environnement et de la santé;
- en coopérant avec des partenaires clés sur des processus interinstitutionnels importants de l'UE et sur des réunions et événements majeurs, tels que la Conférence ministérielle de l'OMS et la conférence 2009 de l'Association européenne de santé publique; et
- en améliorant les outils d'aide à la décision pour qu'ils prennent en compte l'incertitude, le risque, l'ignorance et la précaution dans les problèmes clés d'environnement et de santé.

2.5 Secteur maritime

Notre principal objectif

Améliorer la coopération et soutenir les activités relatives aux informations et données dans le domaine de la politique maritime et marine de l'UE, afin d'identifier, d'exploiter et de réviser des données économiques sur les activités maritimes, d'entreprendre des évaluations de l'aménagement spatial du milieu marin et de coopérer avec des organisations sources pour intégrer les informations environnementales pertinentes.

Analyse

La politique maritime de l'UE et son pilier environnemental, la directive-cadre «Stratégie pour le milieu marin», placent l'approche écosystémique au cœur d'une réponse politique intégrée aux problèmes concernant les océans, les mers et les côtes. Cette approche tient compte du potentiel environnemental élevé des mers et systèmes côtiers européens dans la fourniture de services écologiques vitaux face aux pressions croissantes provenant du changement climatique et de l'intensification des activités économiques diverses et concurrentielles (notamment la navigation, la pêche, l'énergie, l'exploitation des ressources) dans l'ensemble du secteur maritime européen.

Des nouvelles méthodes analytiques et de surveillance plus approfondies sont désormais nécessaires pour des évaluations intégrées. Ces méthodes reposeront sur l'évolution déjà en cours des technologies et des systèmes d'information, tels que l'atlas des mers de l'UE et sur l'appui spécifique à l'*European Marine Observation and Data network* (EMODNET, réseau européen d'observation et de données sur le milieu marin) avec ses liens au module marin du système européen d'information sur l'eau (WISE) et au SEIS. Cette approche permettra d'interconnecter les organisations sources et de fournir un accès en ligne et partagé aux données nécessaires, afin de soutenir l'aménagement spatial du milieu marin et l'établissement de rapports sur l'état de l'environnement.

Action

Nous atteindrons notre objectif:

- en établissant une méthodologie commune pour une cartographie multidimensionnelle (p. ex. paysage marin benthique) et fonctionnelle (p. ex. le potentiel énergétique, les zones refuges) des mers

européennes, de façon à contribuer à l'atlas européen des mers, à fournir des évaluations spatiales pertinentes et des données pour le module marin du système européen d'information sur l'eau (WISE);

- en harmonisant la caractérisation de la cartographie du fond marin et de l'habitat conformément à la classification et à la cartographie à grande échelle compatibles EUNIS;
- en effectuant des analyses de la comptabilité des écosystèmes marins en rapport avec les activités socio-économiques maritimes;
- en contribuant à la plate-forme d'informations spatiales du système WISE pour l'identification, la consultation et la discussion de données, en interconnexion avec le réseau européen d'observation et de données sur le milieu marin (EMODNET);
- en fournissant la partie maritime et en appuyant l'approche intégrée dans la description commentée des problèmes maritimes/marins dans le SOER 2010, avec un accent sur l'évaluation de l'efficacité des pratiques et politiques d'aménagement spatial du milieu marin;
- en contribuant à l'évaluation de la politique maritime pertinente dans le cadre des problèmes connexes (p. ex. tourisme, transport) ainsi que d'autres aspects régionaux pour le rapport de synthèse bisannuel sur l'état d'avancement de l'initiative Horizon 2020, la stratégie pour la région de la mer Baltique sous la présidence suédoise en 2009 et la présidence espagnole en 2010; et
- en créant un accès convivial aux rapports, données, indicateurs et autres informations via le centre de données sur l'eau de l'AEE, avec des outils analytiques associés.

2.6 Consommation et production durables et déchets

Notre principal objectif

Soutenir les activités mondiales, communautaires et nationales relatives à la consommation et la production durables, la gestion des ressources et des déchets, en renforçant la base analytique par le développement et l'utilisation d'indicateurs de production et de consommation durables et d'autres indicateurs structurels, d'analyses du cycle de vie, de comptes environnementaux, d'évaluations intégrées, de perspectives et de scénarios, en se concentrant plus particulièrement sur le logement, l'alimentation, la mobilité et le tourisme/les loisirs.

Analyse

Il est de plus en plus admis qu'en tant qu'Européens, nous devons prendre nos responsabilités concernant les impacts environnementaux de nos schémas de consommation et de production en Europe, ainsi que leurs impacts environnementaux en termes de cycle de vie dans d'autres régions du monde. La gestion durable des ressources matérielles et des déchets en fait partie intégrante.

L'importance de la consommation et de la production durables (SCP, *sustainable production and consumption*), y compris la production de déchets et l'utilisation des ressources, se reflète dans les plans et priorités des politiques, en particulier la révision de la CCD-NU 2010–2011 de la consommation et la production durables et des déchets, le Plan d'action communautaire pour une consommation et une production durables et une politique industrielle durable, la révision 2010 des stratégies thématiques sur l'utilisation durable des ressources naturelles et sur la prévention et le recyclage des déchets, d'autres politiques communautaires concernant les déchets, y compris la révision de la directive-cadre relative aux déchets et les politiques nationales sur la consommation et la production durables, les ressources et les déchets. Elle se reflète également dans l'attention commerciale accrue sur la responsabilité sociale des entreprises, l'efficacité de l'utilisation des ressources et les schémas de consommation durables dans l'ensemble de l'Europe.

Action

Nous atteindrons notre objectif:

- en produisant et en maintenant des indicateurs sur la consommation et la production durables, sur les déchets et les ressources via le SEIS et les centres de données environnementales d'Eurostat;
- en soutenant la mise en œuvre du Plan d'action communautaire pour une consommation et une production durables, des stratégies thématiques de l'UE, des politiques nationales pour une consommation et une production durables, du Processus de Marrakech pour une consommation et une production durables et la révision de la CCD-NU pour une consommation et une production durables via des évaluations de l'efficacité des politiques et des évaluations intégrées des impacts environnementaux de la production et de la consommation en Europe et dans d'autres régions du monde;
- en intensifiant les efforts, en étroite coopération avec Eurostat, le CCR, l'OCDE et les Nations unies, pour poursuivre le développement des comptes économiques et environnementaux intégrés;
- en effectuant des analyses du cycle de vie, de la disponibilité des ressources et de la productivité, d'une production plus propre et des produits éco-efficaces;
- en développant des perspectives et des scénarios de consommation et de production durables pour l'Europe;
- en soutenant la mise en œuvre de la directive-cadre relative aux déchets et de la stratégie thématique sur la prévention et le recyclage des déchets par des analyses de divers flux de déchets;
- en coopérant avec des entreprises et des PME pour partager des expériences et des bonnes pratiques sur des stratégies commerciales durables, la responsabilité sociale des entreprises, l'EMAS et le rôle des détaillants;
- en renforçant le travail sur la production durable et l'éco-innovation, en coopération avec l'OCDE;
- en soutenant les pays voisins dans leurs besoins d'informations sur la consommation et la production durables et les déchets, en particulier les pays méditerranéens dans le cadre de l'initiative Horizon 2020 et les pays des Balkans occidentaux qui collaborent avec l'AEE; et
- en améliorant la communication avec les décideurs et les consommateurs sur la façon de limiter les impacts environnementaux de la consommation et de développer des options pour des produits et une production plus durables.

2.7 Utilisation des terres

Notre principal objectif

Informer les décideurs, les praticiens et le public sur la manière dont l'intensité croissante de l'utilisation des ressources spatiales et terrestres engendre des conflits et des changements potentiellement irréversibles, via une plate-forme analytique pour l'analyse spatiale, une modélisation ciblée de l'utilisation des terres, l'intégration de statistiques socio-économiques et des services d'information foncière et d'aménagement haute résolution pour examiner les processus d'urbanisation et d'utilisation des terres.

Analyse

Le nouveau traité de Lisbonne de l'UE souligne la nécessité d'un outil politique destiné à la coordination, à la cohérence et aux synergies des politiques sectorielles pour le développement spatial durable et le système de gouvernance multi-niveaux du continent européen. Le premier programme d'action pour la mise en œuvre de l'Agenda territorial de l'UE vise en particulier à développer une solide plate-forme de connaissances et d'évaluations de l'état, des perspectives, des tendances et des impacts politiques sur les divers territoires européens.

Au cours de la dernière décennie, l'Agence a analysé des conflits engendrés par l'utilisation des ressources spatiales et terrestres en Europe et observé qu'elles seront exacerbées par l'urbanisation, la croissance des transports, les changements des priorités agricoles, les nouvelles formes de tourisme, l'évolution des aspirations sociétales concernant la mobilité et le logement, la démographie et les modifications continues du paysage territorial provoquées par le changement climatique, mettant ainsi en danger la résilience écologique et sociale.

Action

Nous atteindrons notre objectif:

- en intégrant toutes les informations et les ensembles de données géospaciales pertinents à l'échelle européenne via le SEIS, Inspire et le centre de données sur l'utilisation des terres, y compris une base de données opérationnelle sur les données et les cartes de bruit dans le cadre de la mise en œuvre de ReportNet pour la directive sur le bruit dans l'environnement;
- en coopérant avec ESPON2013 pour définir et tester un nouvel ensemble d'indicateurs territoriaux afin de soutenir l'aménagement spatial et la compréhension de différentes perspectives de développement;
- en fournissant des évaluations des développements territoriaux européens à l'aide de techniques analytiques spatiales avancées, de tendances passées, de prévisions immédiates, d'évaluations prévisionnelles, de l'analyse de l'efficacité des politiques, y compris les aspects économiques des différentes pistes, en partenariat notamment avec la DG Regio, le CCR et Eurostat;
- en coopérant avec Eurostat, les Nations unies et les bureaux nationaux de statistiques pour garantir que les comptes des sols, de l'eau et des écosystèmes dirigés par l'AEE deviendront une norme mondiale dans le cadre de la comptabilité environnementale des Nations unies;
- en exploitant pleinement l'inventaire complet Corine Land Cover 2006 et les bases de données connexes, en particulier les informations haute résolution sur l'artificialisation des sols;
- en soutenant le développement des services terrestres GMES et des systèmes d'observation mondiaux; et
- en effectuant certaines évaluations régionales et thématiques (p. ex. des zones urbaines, montagneuses et rurales, du tourisme, de la cartographie des transports et du bruit, des impacts de l'érosion des sols, de l'établissement des taxes et des prix fonciers) et en fournissant des données au SOER 2010 et à Eureka 2012.

2.8 Agriculture et sylviculture

Notre principal objectif

Fournir des analyses intégrées des tendances en matière d'utilisation des terres en agriculture et en sylviculture par des évaluations de leur impact actuel et futur sur l'eau, les sols, la qualité de l'air, la biodiversité et les paysages. Cela permettra d'estimer l'incidence des nouvelles demandes sociétales, ainsi que des évolutions démographiques et technologiques sur l'environnement naturel et servira de base à l'évaluation de la politique et à la rétroaction dans les politiques environnementales et sectorielles connexes.

Analyse

L'affectation des terres agricoles et sylvicoles en Europe à la production de matières premières (denrées alimentaires, utilisation de la biomasse à des fins énergétiques et matérielles) s'intensifiera au cours des prochaines décennies. Cette tendance découle des nouvelles demandes, des avancées technologiques (p. ex. digestion enzymatique des matières cellulosiques, ingénierie des ressources alimentaires, culture sélective dont les organismes génétiquement modifiés, etc.) et des modifications des pratiques agricoles. La sylviculture et l'agriculture ont une part croissante dans les utilisations finales communes pour les bâtiments, l'énergie et les biomatériaux, ce qui accentue les demandes de terres disponibles. Les impacts attendus du changement climatique et de la conversion des terres dans les secteurs urbains et des services induiront une augmentation des pressions résultantes sur les sols et les ressources en eau, et auront des conséquences sur la biodiversité, les paysages et la qualité de l'air.

L'AEE a travaillé sur les indicateurs agro-environnementaux, développé le concept de terres agricoles à valeur naturelle élevée et étudié l'intégration politique, p. ex. en ce qui concerne la production de bioénergie.

Action

Nous atteindrons notre objectif:

- en intégrant des modèles et données économiques et biophysiques pour évaluer les forces motrices qui sous-tendent les impacts environnementaux de l'évolution socio-économique, afin d'informer les débats sur les politiques agricole, bioénergétique et de développement rural;
- en étendant les indicateurs sectoriels, analyses spatiales et bases de données sur les pratiques agricoles et les nouvelles tendances en matière d'utilisation des terres, p. ex. l'incidence combinée de la production des denrées alimentaires et de biomasse sur les ressources en eau, l'utilisation d'engrais et de pesticides, les méthodes de travail du sol, la stabulation, en coopération avec les services de la Commission et le PNUE;
- en procédant à l'évaluation des problèmes critiques, tels que le bilan carbone associé à l'évolution de l'utilisation des terres, que ce soit en Europe ou dans le monde, en examinant les impacts environnementaux des espèces exotiques et des cultures génétiquement modifiées, particulièrement pour la bioénergie et les fibres; et
- en soutenant les efforts de développement de comptes écosystémiques et environnementaux pour éclairer les analyses de l'adaptation au changement climatique et de son atténuation et pour servir de données aux évaluations de l'AEE, y compris Eureka 2012 et SOER 2010.

2.9 Énergie

Notre principal objectif

Fournir des analyses et des évaluations intégrées de la manière dont les changements de politique et de processus dans le secteur de l'énergie contribuent à atténuer les changements climatiques, affectent la santé humaine et l'environnement, les coûts et avantages, permettent de progresser vers l'accomplissement des objectifs politiques et l'efficacité environnementale, grâce à des données, modèles et indicateurs à jour.

Analyse

La politique énergétique continuera d'occuper un rôle central dans la lutte contre les changements climatiques tout en assurant un approvisionnement en énergie stable en Europe. La production et la consommation d'énergie, y compris les énergies renouvelables telle que la bioénergie, ont un impact considérable sur la santé humaine et l'environnement, en raison des émissions de polluants atmosphériques, de la production de déchets, de la détérioration du sol, des déversements d'hydrocarbures, etc. La Commission européenne continue à développer la législation concernant les politiques dans le domaine de l'énergie et du changement climatique adoptées en décembre 2008, dont les actions permettant d'atteindre les objectifs d'ici à 2020, pour l'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique et le carburant destiné au transport routier, l'établissement d'un cadre pour le piégeage et le stockage du carbone et le développement d'usines de démonstration. Des efforts supplémentaires sont également consentis en matière d'efficacité énergétique. Ils visent à réduire la demande énergétique, accélérer la création d'un véritable marché interne de l'énergie, stimuler la recherche énergétique et le développement technologique et intensifier la coopération internationale au sujet de l'énergie. Les efforts européens en la matière sont étroitement liés à ceux du reste du monde.

Action

Nous atteindrons notre objectif:

- en développant et en maintenant les indicateurs énergétiques et environnementaux ainsi que les meilleures pratiques sur la base des données nationales et des informations soumises à l'AEE, l'AIE, le PNUE, Eurostat et à d'autres services de la Commission;
- en évaluant les contraintes et avantages environnementaux des énergies renouvelables, ainsi que du déploiement de nouvelles technologies et sources énergétiques, dont les biocarburants et l'utilisation de tourbières, le piégeage et le stockage de carbone, en coopération avec la Commission européenne, le PNUE, ainsi que les milieux économique et industriel ainsi que de la recherche;
- en fournissant des mises à jour régulières des indicateurs énergétiques et environnementaux, dont les subventions à l'énergie, et les données des évaluations intégrées de l'AEE; et
- en estimant les pressions de la production et de la consommation d'énergie sur l'environnement, y compris l'efficacité énergétique et les politiques côté demande, le choix de carburants, l'atténuation du changement climatique/la piste de la sécurité énergétique et les coûts, avantages et compromis en ce qui concerne les aspects environnementaux de ces pistes, tels que l'eau et la biodiversité.

2.10 Transport

Notre principal objectif

Évaluer l'impact du transport sur la santé humaine et l'environnement, à l'aide d'indicateurs, de modèles et de scénarios environnementaux et de transport. Cette évaluation inclura, notamment, le suivi des progrès concernant la réalisation des objectifs environnementaux dans le domaine des transports et la présentation de nouvelles solutions possibles en matière d'accessibilité et de mobilité durable.

Analyse

Le transport fait partie intégrante de la plupart des activités qui constituent la base du produit intérieur brut d'un pays. Les volumes de transport progressant plus ou moins parallèlement à l'économie, ils influencent une série de problèmes environnementaux, dont le changement climatique, la perte d'habitats, la pollution sonore et atmosphérique représentent les principaux. Même si la croissance des émissions de gaz à effet de serre issues du secteur des transports s'est récemment ralentie, les prévisions indiquent une augmentation considérable si aucune mesure d'atténuation supplémentaire n'est mise en œuvre.

L'UE envisage donc une série de politiques et de mesures, telles que l'inclusion du transport aérien dans son système d'échange de quotas d'émission, la réduction des émissions de CO₂ des voitures et les systèmes de tarification de l'infrastructure. Cependant, le transport ne devrait pas être uniquement associé au changement climatique; le paquet de mesures pour des transports plus écologiques est une étape dans l'élargissement de la discussion.

Le développement de la politique de transport est largement guidé par la création d'un système de «transport plus durable», l'accessibilité et la mobilité se trouvant au centre des préoccupations. Mais ces termes ne sont pas opérationnels et ne facilitent pas les améliorations environnementales. En réponse aux objectifs de plus en plus ambitieux en matière d'émissions de gaz à effet de serre, il est nécessaire d'élaborer des objectifs spécifiques au secteur. Pour garantir des avantages accessoires, ces objectifs devraient également couvrir tous les aspects principaux (émissions atmosphériques, bruit, perte d'habitats, etc.) d'un «système de transport durable» et de son utilisation.

Action

Nous atteindrons notre objectif:

- en maintenant, en développant et en rationalisant les indicateurs environnementaux et de transport et en collaborant avec Eurostat, ITF/OCDE et la Commission européenne pour compléter la collecte de données de l'AEE via les partenaires de l'Eionet, particulièrement dans les domaines de l'évaluation du bruit des transports, de l'utilisation des terres et des profils de transport de marchandises;
- en évaluant, sur la base d'indicateurs, les progrès effectués par le secteur des transports sur le plan de l'intégration des considérations environnementales dans ses politiques, pour contribuer aux évaluations régulières intersectorielles et intégrées de l'AEE;
- en analysant l'influence de la circulation sur la qualité de l'air et le bruit dans les villes européennes;
- en établissant des inventaires géographiques des émissions dues au transport;
- en informant le processus d'amélioration des performances environnementales du transport maritime et aérien international, et leur inclusion dans un régime post-Kyoto sur l'atténuation du changement climatique, via l'apport d'informations pertinentes se concentrant principalement sur les émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre; et
- en développant des scénarios pour un système de transport durable, en examinant l'efficacité énergétique, l'accessibilité et la mobilité durable, ainsi que les synergies avec le développement du secteur et du voisinage en identifiant et caractérisant différentes mesures possibles, options technologiques, options de gestion de la demande et options de comportement des utilisateurs, en coopération avec le secteur des transports, le CCR et les services de la Commission européenne.

Il existe une demande croissante pour réaliser ou contribuer à des évaluations environnementales de différentes zones géographiques en Europe, dans les pays voisins et à l'échelle mondiale. Ces évaluations sont nécessaires pour permettre d'encadrer, de soutenir et d'estimer les progrès d'une série de processus politiques. Il existe également une demande accrue pour inclure des informations économiques et des prévisions, et pour tenir compte des incertitudes. Toutefois, cette augmentation du nombre et de la diversité des évaluations entraîne des inefficacités, chevauchements et incohérences, ce qui peut nuire à leur fiabilité.

Conformément à son règlement fondateur, l'AEE est tenue de publier tous les cinq ans un rapport sur l'état et les perspectives de l'environnement européen. Le prochain rapport doit paraître en 2010. Depuis sa création, l'AEE a également publié quatre évaluations paneuropéennes, couvrant les pays d'Europe orientale, d'Asie centrale et du Caucase; deux d'entre elles étaient concentrées sur la Méditerranée et les deux autres sur l'Arctique. En outre, nous avons accordé une attention croissante au développement de scénarios et aux études prospectives, à l'évaluation économique et aux analyses historiques des problèmes environnementaux et de santé, pour améliorer l'élaboration de politiques et la prise de décisions dans des conditions d'incertitude et de complexité élevées.

D'ici cinq ans, l'AEE publiera son rapport quinquennal principal et, avec l'aide de partenaires, élaborera et contribuera à d'autres évaluations régionales, paneuropéennes et mondiales. Elle s'efforcera également de fournir une base solide au programme d'action pour l'environnement de l'UE.

Afin de garantir que ces évaluations soutiennent les processus décisionnels et le développement de politiques, une attention croissante sera accordée aux quatre points suivants:

- analyses intégrées de la politique environnementale et évaluations des politiques et actions nationales et régionales pour protéger l'environnement, p. ex. dans le transport et l'infrastructure, l'agriculture (biotechnologies et organismes transgéniques), l'énergie et l'industrie (production et consommation durables et nanotechnologies), dans la finance (assurance) et le commerce (distribution);
- prise de décisions dans des conditions délicates, incertaines et complexes et utilisation d'outils d'aide à la décision;
- fourniture d'analyses sociales et économiques supplémentaires pour permettre de placer l'interdépendance de l'environnement au centre de la pensée sociétale; et
- intensification du recours aux scénarios et à d'autres méthodes prévisionnelles pour encourager le développement d'un avenir durable.

Les activités de ce domaine stratégique sont regroupées en cinq thèmes:

- **Évaluation environnementale intégrée**
- **Évaluation régionale et mondiale**
- **Aide à la décision**
- **Économie**
- **Stratégies pour le futur**

3.1 Évaluation environnementale intégrée

Notre principal objectif

Développer, publier et communiquer un rapport pertinent en 2010 sur l'état et les perspectives de l'environnement en Europe et établir une stratégie à long terme avec nos réseaux et partenaires pour coordonner les évaluations et rapports mondiaux, régionaux, thématiques et sectoriels futurs.

Analyse

L'AEE est mandatée «pour publier tous les cinq ans un rapport sur les tendances et les perspectives pour l'état de l'environnement ainsi que des rapports indicateurs axés sur des questions spécifiques» (article 2 du règlement fondateur de l'AEE). Le prochain rapport sur l'état et les perspectives de l'environnement devrait paraître en 2010.

Les rapports quinquennaux principaux de l'AEE livrent un inventaire stratégique et des prévisions quant aux problèmes environnementaux dans le contexte du développement durable dans les États membres de l'UE, les pays candidats à l'adhésion et les pays candidats potentiels. Ces rapports contribuent à l'élaboration de politiques stratégiques en matière environnementale au niveau européen, à l'évaluation des stratégies et des programmes d'action de l'UE pour l'environnement et à l'établissement de l'agenda futur.

Le SOER 2010 sera bien placé pour contribuer à l'évaluation du 6e programme d'action pour l'environnement ainsi qu'à des parties pertinentes de la stratégie de l'UE en faveur du développement durable afin de dégager une perspective quant à un programme futur grâce à ses prévisions et projections et faire face à des problèmes émergents.

Vu le grand intérêt suscité par le SOER 2010, des produits et informations multimédias différenciés seront conçus en fonction des différents publics cibles, y compris des évaluations des problèmes thématiques et au niveau national.

Une perspective améliorée des évaluations sera mise en place au début de la nouvelle stratégie pour permettre à l'AEE de continuer d'établir ses rapports quinquennaux principaux et de répondre à ces multiples demandes de façon cohérente et efficace.

Action

Nous atteindrons notre objectif:

- en coordonnant les données provenant des activités thématiques, du SEIS et des indicateurs de base en Europe (y compris ceux gérés par Eurostat) pour établir une évaluation intégrée thématique basée sur les indicateurs quant aux tendances et perspectives environnementales en Europe;
- en exécutant un processus centré sur les pays pour élaborer des analyses nationales et en réalisant un tableau de bord, et, sur cette base, en effectuant une évaluation comparative de l'apprentissage des actions, situations et réponses au niveau national;
- en améliorant la communication et la diffusion de l'évaluation via des informations multilingues, conviviales et multimédias;
- en réalisant une évaluation intégrée interdisciplinaire prévisionnelle des problèmes environnementaux qui déterminera comment, dans une perspective axée sur le développement durable, l'interaction entre les problèmes environnementaux et l'évolution socio-économique européenne et mondiale peut progresser selon différents scénarios plausibles et quel est l'impact qu'ils pourraient avoir sur l'Europe, ses voisins et d'autres régions du monde; et
- en développant une stratégie à long terme pour les évaluations environnementales intégrées dans la région couvrant le cycle continu de rapports quinquennaux et les autres besoins d'évaluations régionales, mondiales et axées sur les problèmes.

3.2 Évaluation régionale et mondiale

Notre principal objectif

Planifier, préparer, fournir des évaluations régionales et y contribuer pour appuyer les différentes politiques et les différents processus politiques, conformément à la stratégie à long terme de l'AEE pour les évaluations intégrées et les rapports quinquennaux.

Analyse

Des schémas environnementaux et géographiques communs caractérisent des zones spécifiques d'Europe, telles que les régions côtières ou les chaînes de montagnes. Ils correspondent, d'une part, à la réalité de la diversité des paysages européens et, d'autre part, à une certaine forme de politiques et de processus ciblés ou, plus généralement, à la cohésion territoriale. L'analyse de l'état de l'environnement dans ces zones, qu'elles soient côtières, urbaines, rurales ou montagneuses, est donc liée aux caractéristiques socio-économiques particulières des différentes zones ainsi qu'aux schémas historiques et actuels d'utilisation des terres. Cela engendre d'importantes conséquences puisque plusieurs politiques et scénarios décisionnels doivent prendre en compte une multitude d'interactions; par exemple, l'expansion urbaine dans les zones rurales; l'impact de l'urbanisation dans les zones côtières sur les services écosystémiques; le rôle de l'agriculture montagnarde dans le maintien des terres agricoles de valeur naturelle élevée. L'AEE participe à la production d'une série d'évaluations régionales et aux processus d'élaboration de rapports relatifs à l'état de l'environnement.

Parmi les exemples, citons les travaux réalisés dans le cadre de la politique européenne de voisinage et de la stratégie à l'égard de l'Asie centrale; la coordination et la réalisation d'un tableau de bord dans le contexte du processus Horizon 2020 méditerranéen, pour évaluer les progrès sur la base d'une série d'indicateurs approuvés; l'évaluation globale de l'AGNU destinée à élaborer un processus régulier pour l'analyse du milieu marin, ainsi que des évaluations des écosystèmes arctiques et des écosystèmes clés, tels que les zones humides et les zones alpines.

Action

Nous atteindrons notre objectif:

- en fournissant des liens et un accès aisé au SEIS, à ReportNet et aux divers outils utilisés pour procéder aux évaluations intégrées, afin de permettre à la majorité des membres de la communauté d'utiliser au mieux ces développements;
- en coopérant avec le plan d'action pour la Méditerranée, Eurostat et d'autres partenaires pour organiser un processus régulier d'élaboration de rapports dans le cadre d'Horizon 2020, et en publiant des rapports quinquennaux et bisannuels sur l'environnement méditerranéen;
- en planifiant et en préparant le cinquième rapport d'évaluation paneuropéen;
- en participant à l'évaluation globale de l'AGNU sur le milieu marin, au PNUE-GEO, à des activités DEWA du PNUE et à d'autres évaluations des Nations unies, via des groupes d'experts et la présidence de commissions;
- en identifiant les besoins et en réalisant des évaluations spécifiques adaptées sur l'état de l'environnement arctique;
- en identifiant les besoins et en élaborant des évaluations pertinentes pour appuyer les politiques de cohésion, l'aménagement du territoire et les zones définies par leur dépendance écologique (p. ex. les côtes, les mers intérieures, les zones urbaines, rurales et montagneuses); et
- en améliorant la communication et la diffusion d'informations sur l'importance et la base de l'évaluation intégrée via des données multilingues, conviviales et multimédias.

3.3 Aide à la décision

Notre principal objectif

Promouvoir une meilleure compréhension plus largement acceptée des implications de la science des systèmes, de la multi-causalité, de l'incertitude et des sources de connaissance afin d'appuyer des prises de décisions opportunes, participatives, fermes et adaptatives.

Analyse

La communauté scientifique prend de plus en plus conscience que les questions environnementales, écologiques et de santé sont plus complexes, interconnectées et multi-causales qu'on ne l'avait imaginé. La science des systèmes, la dynamique non linéaire et les phénomènes de seuil caractérisent la plupart des problèmes environnementaux et de santé, tels que: le changement climatique; les quatre maladies et troubles prioritaires du plan d'action de l'UE en faveur de l'environnement et de la santé; la santé des écosystèmes; la perte de la biodiversité. Des réponses opportunes des gouvernements, et de plus en plus de la société civile, aux perturbations dans ces systèmes biologiques et écologiques complexes impliquent de prendre des mesures à un niveau inférieur et sur la base de preuves parfois de types différents (p. ex. des connaissances autochtones, des connaissances pertinentes plutôt que des données précises), afin de pouvoir assurer la prévention des dommages. De telles décisions doivent être prises à la lumière d'une base de connaissances plus large, en partie dérivée de la participation du public, soutenues par une prise de conscience croissante de l'efficacité et des conséquences des actions ou inactions précédentes, en ce qui concerne les problèmes émergents et les alertes précoces.

La participation du public et des parties intéressées bénéficie également d'une reconnaissance croissante comme composant d'une prise de décisions efficace sur des problèmes découlant de systèmes complexes, tels que: la gestion des bassins hydrographiques; l'évaluation de l'impact stratégique; l'adaptation au changement climatique; la gestion des terres; la protection de la nature; l'aménagement du territoire; le développement de stratégies futures; la gestion de la demande des transports, de l'eau, de l'énergie et de l'utilisation des ressources; la surveillance bénévole du changement environnemental.

Action

Nous atteindrons notre objectif:

- en effectuant des analyses rétrospectives de décisions environnementales précédentes (p. ex. Signaux précoces et leçons tardives vol. 2) afin de fournir une base de connaissances plus large permettant d'identifier et de mettre en œuvre de futures mesures politiques opportunes, fermes et adaptatives;
- en encourageant la surveillance à long terme de paramètres sensibles aux phénomènes inattendus ainsi qu'en anticipant mieux les perturbations dans les systèmes biologiques et de santé;
- en explorant diverses méthodes pour parvenir à une participation efficace du public dans l'identification et la gestion de questions écologiques et de santé émergentes;
- en développant et en utilisant des outils d'aide à la décision dans des domaines clés, tels que l'adaptation au changement climatique, les évaluations de l'écosystème et de la vulnérabilité;
- en analysant et en aidant à harmoniser des approches plus transparentes quant à l'évaluation des connaissances scientifiques et d'autres formes, telles que des connaissances autochtones, ainsi qu'en encourageant une utilisation plus large du principe de précaution;
- en améliorant et en simplifiant la terminologie utilisée pour caractériser les relations de cause à effet et les incertitudes dans les systèmes biologiques et écologiques, en encourageant l'adoption généralisée de cette terminologie;
- en développant, avec des partenaires, une meilleure compréhension des types de jurisprudence qui reflèterait correctement les besoins de l'environnement; et
- en améliorant la sensibilisation à ces problèmes par le biais d'ateliers avec de nombreuses parties intéressées.

3.4 Économie

Notre principal objectif

Appuyer et fournir des analyses économiques intégrées, et notamment des modélisations en fonction de thèmes (biodiversité, changement climatique, milieu marin, aménagement du territoire, environnement et santé) et de forces motrices (agriculture, transport, (bio)énergie), axées sur le coût de l'inaction, le coût des mesures, les avantages d'une amélioration de la qualité environnementale et des services écosystémiques, ainsi que sur le rôle et l'impact d'instruments basés sur le marché et d'une réforme de la fiscalité environnementale. La maintenance des référentiels se trouve au centre de ces activités.

Analyse

Il existe une focalisation croissante sur le préjudice économique et la diminution du bien-être en cas d'action inadéquate ou d'inaction. Parallèlement, les politiques et mesures doivent induire des solutions efficaces et à moindre coût. La composante économique des évaluations et analyses environnementales gagne en importance, comme on le voit dans l'évolution des méthodes, telles que les évaluations du coût de type *ex-ante* de l'inaction politique, les évaluations et analyses intégrées de l'impact, ainsi que les évaluations *ex-post*. Les instruments basés sur le marché sont de plus en plus considérés comme des outils potentiellement économiques, et la réforme de la fiscalité environnementale vise à réconcilier les objectifs environnementaux, fiscaux et sociaux.

Action

Nous atteindrons notre objectif:

- en développant davantage la collecte des données et les évaluations des conséquences économiques des actions ou inactions;
- en effectuant des analyses intégrées des facteurs économiques, des problèmes environnementaux et des outils politiques;
- en établissant des inventaires et des évaluations du rôle des solutions basées sur le marché et des réformes de la fiscalité environnementale;
- en intégrant le coût des évaluations liées à l'inaction concernant les dommages marchands et non marchands subis par les services écosystémiques et le bien-être humain dans les programmes d'éco-évaluation européens;
- en réalisant des analyses intégrées des conséquences environnementales et de l'efficacité des ressources des forces motrices principales ainsi que des solutions centrées sur les approches basées sur le marché, telles que les marchés du carbone et la taxation environnementale;
- en effectuant une analyse de la réforme de la fiscalité environnementale en réponse à une réconciliation durable des objectifs environnementaux, économiques/fiscaux et sociaux; et
- en développant davantage les méthodologies, dont le transfert des avantages, pour élargir les résultats des études d'évaluation non marchande, et l'évaluation des comptes des terres et des écosystèmes.

3.5 Stratégies pour le futur

Notre principal objectif

Contribuer à étendre les prises de décisions stratégiques parmi les principaux clients et partenaires de l'AEE en développant davantage les évaluations basées sur des scénarios dans des zones spécifiques, comme le composant prévisionnel des évaluations principales de l'AEE, en promouvant les actions qui renforcent les capacités et en utilisant mieux les méthodes, informations et processus existants pour proposer des options personnalisées pour l'avenir.

Analyse

L'importance des études et surtout des scénarios à venir dans le processus décisionnel est de plus en plus reconnue, alors que la complexité, le caractère de plus en plus risqué et l'incertitude des problèmes environnementaux deviennent eux-mêmes davantage perceptibles.

Durant ses premières années d'activité, l'AEE a concentré ses efforts sur l'intégration des prévisions dans ses évaluations principales couvrant l'UE (SOER) et examiné la mise en œuvre de la politique communautaire en matière d'environnement grâce à des analyses de distance par rapport à l'objectif. À la suite de l'analyse présentée dans le rapport quinquennal de 1999 sur l'état et les perspectives, et de la modification du règlement, il a été demandé à l'AEE d'intégrer un composant prévisionnel à ses évaluations.

Par conséquent, le travail de l'AEE a été étendu au-delà des rapports SOER dans des domaines thématiques et au-delà de la législation existante et des frontières de l'Europe. Durant la dernière période stratégique, la majeure partie du travail a porté sur les processus d'évaluation à grande échelle nécessaires pour le rapport quinquennal de 2005 sur l'état et les perspectives et pour la conférence de Belgrade «Environnement de l'Europe» en 2007. En outre, l'AEE a contribué au processus GEO du PNUE. Par ailleurs, grâce au bon accueil des scénarios PRELUDE, le potentiel des scénarios pour formuler les problèmes de façon précoce dans le cycle politique, ainsi que pour induire une pensée stratégique dans le processus décisionnel a été largement démontré.

Action

Nous atteindrons notre objectif:

- en continuant d'appuyer les processus continus d'évaluation de l'AEE et particulièrement l'analyse pour le rapport SOER 2010 et pour l'évaluation des écosystèmes européens (Eureca 2012);
- en encourageant l'utilisation de scénarios et de techniques de prévision immédiate dans le processus décisionnel stratégique en élaborant des directives, des meilleures pratiques à adopter et des outils de formation Web;
- en introduisant de nouvelles évaluations prévisionnelles ou basées sur des scénarios dans des zones et régions spécifiques, sur des sujets précis;
- en étudiant davantage l'impact et l'efficacité de l'utilisation actuelle des scénarios sur le processus décisionnel stratégique concernant l'environnement;
- en développant davantage les systèmes d'informations via le SEIS pour les informations prévisionnelles et en créant des outils mieux adaptés à la gestion de ces informations; et
- en renforçant la coopération avec les pays et d'autres acteurs majeurs (c.-à-d. DG ENV, JRC, Eurostat) dans le but de créer des partenariats stratégiques avec des centres de connaissances et des programmes de recherche pertinents afin de promouvoir le renforcement des capacités, d'améliorer les approches méthodologiques et de les étendre aux entreprises et ONG le cas échéant.

Domaine stratégique 4

Services d'information et communications



La demande d'informations à jour et faciles à comprendre a enregistré une croissance considérable, même pendant la stratégie 2004–2008. Cette demande provient à la fois des décideurs politiques et des citoyens européens, qui souhaitent une transparence complète en ce qui concerne les informations fournies par les organismes publics. Parallèlement à ce développement, l'évolution rapide des technologies de l'information nous fournit des outils permettant de communiquer plus efficacement.

Au cours des cinq prochaines années, l'AEE tentera de proposer aux décideurs politiques et aux citoyens les informations indépendantes dont ils ont besoin pour prendre des décisions en toute connaissance de cause et sensibiliser la population au problème de l'environnement en communiquant nos messages de façon transparente et claire à un public aussi large que possible.

Les services d'information et les communications de l'AEE sont appuyées par de nombreuses initiatives en Europe, que l'AEE est appelée à soutenir, notamment le système de partage d'informations sur l'environnement, la directive Inspire sur la mise à disposition d'informations géographiques, la convention d'Aarhus sur l'accès aux informations environnementales et les services GMES — le projet technique phare de l'UE visait à améliorer l'intégration de la surveillance in-situ et territoriale.

Pendant la stratégie, l'objectif de l'AEE est de transformer son site Web en portail mondialement reconnu pour fournir des informations environnementales pertinentes et opportunes sur l'état et les perspectives de l'environnement en Europe. Le but est de mettre à disposition des produits et services dotés d'une lisibilité, d'une facilité d'utilisation et d'une cohérence hors pair à l'attention de la communauté d'utilisateurs multilingues de l'AEE.

Aujourd'hui simple lieu d'enregistrement de documents, le site Web évoluera pour devenir un portail et un site interactif qui encourage les communications bidirectionnelles et permet d'améliorer efficacement la qualité et l'expansion de l'éducation environnementale.

Nous continuerons à nous concentrer sur la rédaction régulière d'articles sur le Web et à utiliser au mieux les techniques multimédias pour optimiser la portée et l'impact des messages de l'AEE.

Le travail dans ce domaine stratégique porte sur deux thèmes:

- **Système de partage d'informations sur l'environnement**
- **Communications**

4.1 Système de partage d'informations sur l'environnement

Notre principal objectif

Moderniser les systèmes actuels d'établissement de rapports en un réseau de systèmes décentralisés proposant un accès en ligne aux données gérées aussi proche de la source que possible et améliorant la qualité et l'opportunité des informations. L'AEE et l'Eionet collaboreront avec la Commission européenne et d'autres parties intéressées internationales pour mettre le système en œuvre. L'AEE atteindra cet objectif en développant davantage les systèmes et outils destinés à l'établissement de rapports (ReportNet), les initiatives émergentes liées au gouvernement électronique, l'infrastructure pour l'information géoréférencée en Europe (Inspire), GMES, le groupe sur l'observation de la terre (GEO) et le système mondial des systèmes d'observation de la Terre (GEOSS).

Analyse

En février 2008, la Commission européenne a adopté une proposition de communication visant à améliorer, moderniser et rationaliser les systèmes actuels d'information sur l'environnement en établissant un système de partage d'informations sur l'environnement (SEIS).

Le SEIS est un système d'information distribué, intégré et accessible via le Web, qui repose sur un réseau de fournisseurs d'informations publics partageant des informations et des données environnementales. Il est basé sur l'e-infrastructure, les systèmes et les services existants dans les États membres et les institutions de l'UE, particulièrement ceux de l'AEE et de l'Eionet.

Ce système vise à mieux gérer les informations et flux de données existants relatifs à la législation et aux politiques environnementales de l'UE, dont la mise en œuvre de l'infrastructure pour les informations géographiques en Europe Inspire, ainsi que d'autres données et observations en temps réel liées aux priorités environnementales émergentes, et aux services GMES. Il permettra de proposer des informations facilement accessibles aux décideurs politiques et aux citoyens. Un des défis majeurs sera de développer le SEIS comme une plate-forme pouvant également être utilisée pour la communication bidirectionnelle sur l'environnement, à savoir un outil permettant aux utilisateurs de télécharger et de partager leurs informations avec d'autres personnes tant au niveau local que mondial.

Action

Nous atteindrons notre objectif:

- en collaborant avec l'Eionet, la Commission européenne (principalement avec le «Groupe des 4» et les dix centres de données environnementales) et

les centres thématiques européens de l'AEE afin de mettre en œuvre ce système distribué permettant de partager des informations à l'échelle locale et mondiale, sur la base de l'interopérabilité;

- en transformant progressivement ReportNet en outil appuyant la directive modifiée relative à la standardisation des rapports et en accélérant l'accessibilité des données en ligne;
- en nous concentrant sur notre gestion européenne des données, notamment en rationalisant les flux de données prioritaires avec l'Eionet, ainsi que sur la coordination du composant in-situ des services GMES et la gestion des 5 centres de données environnementales thématiques, afin d'offrir de nombreux ensembles de données environnementales européennes dans un format convenant aux divers utilisateurs;
- en développant davantage notre infrastructure de données géographiques conformément aux modalités d'application d'Inspire, afin de devenir la pierre angulaire du SEIS;
- en développant des applications et des services liés aux observations et aux contrôles environnementaux atmosphériques, maritimes et terrestres, à l'aide d'une meilleure surveillance *in-situ* et territoriale provenant des services GMES et GEO/GEOSS;
- en assurant la maintenance et la gestion du système, en fournissant des données de haute qualité 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 ainsi que des services d'information; et
- en améliorant continuellement notre site Web, qui sert de portail principal pour la mise à disposition d'informations pertinentes et opportunes au sujet de l'environnement européen.

4.2 Communications

Notre principal objectif

Servir nos principaux groupes cibles de décideurs et influenceurs européens tout en atteignant également un public aussi large que possible en travaillant en étroite collaboration avec nos réseaux institutionnels dans toute l'Europe et avec les médias nationaux et internationaux; promouvoir les messages stratégiques de l'AEE d'une manière proactive et réactive afin de contribuer aux agendas politiques et publics; développer davantage de matériels éducatif environnemental pour les citoyens européens; établir des communications bidirectionnelles efficaces; engager le dialogue avec des groupes cibles pour comprendre leurs besoins en informations; et donner la bonne information au bon moment, afin d'atteindre un impact maximal.

Analyse

Notre stratégie en matière de communication est de proposer un document vivant conçu pour fournir aux décideurs et aux citoyens européens les informations indépendantes dont ils ont besoin pour prendre des décisions sur l'environnement en toute connaissance de cause; sensibiliser davantage la population au problème de l'environnement en communiquant nos messages d'une façon transparente et claire à un public aussi large que possible; accroître la conscience de l'importance d'une éducation environnementale dans toute l'Europe; et transformer le profil de l'Agence et de son réseau en fournisseur clé d'informations opportunes, ciblées, pertinentes et fiables sur l'environnement européen.

Action

Nous atteindrons notre objectif:

- en adaptant nos résultats aux différents publics et objectifs, et en utilisant divers canaux pour les diffuser;
- en répondant à la demande de présentations brèves et simples sur les informations essentielles dégagées de nos résultats: un besoin commun à tous les groupes cibles, qu'ils soient experts ou non;
- en investissant dans le contenu multimédia de notre site Web afin de le transformer en portail mondialement reconnu pour fournir des informations environnementales pertinentes et opportunes sur l'état et les perspectives de l'environnement en Europe;
- en intégrant nos initiatives de communication aux programmes environnementaux de la Commission

européenne et du Parlement européen, de la présidence en exercice du Conseil des ministres et des intérêts publics dans différentes régions d'Europe;

- en étendant notre portée pour couvrir davantage de secteurs impliqués dans la recherche, l'éducation et l'élaboration de politiques environnementales, et en répondant si c'est possible à leurs besoins d'informations environnementales;
- en renforçant et en élargissant notre réseau de médias et en l'utilisant pour amplifier l'effet de nos messages et améliorer la visibilité de l'Agence en tant que fournisseur incontournable d'informations environnementales;
- en établissant un programme de communication de bout en bout au sein de l'Agence, encourageant des communications internes efficaces et des formations en communication pour le personnel de l'AEE;
- en mettant en œuvre une approche des médias plus ciblée, en sélectionnant le média à utiliser en fonction des messages que nous voulons faire passer et du groupe cible que nous souhaitons toucher;
- en créant du matériel éducatif spécial sur le Web;
- en renforçant la communication avec le jeune public en tirant parti des informations principales de l'AEE pour créer des supports destinés aux enfants et à des fins éducatives élargies; et
- en contrôlant l'efficacité de nos activités pour assurer une communication et un dialogue bidirectionnels.

Prévisions budgétaires

Budget			
Année	Subvention de base de l'UE	Contribution de pays non membres de l'UE	Budget total
2009	34 560 000	5 067 000	39 627 000
2010	35 251 000	5 101 173	40 352 173
2011	35 956 020	5 135 976	41 091 996
2012	36 675 140	5 171 415	41 846 555
2013	37 408 643	5 207 500	42 616 144

Personnel	
Année	Total du personnel statutaire
2009	178
2010	183
2011	183
2012	183

Conditions de limite et évaluation du budget

- Augmentation de 2 % de la subvention de base de l'UE.
- Le budget total ne comprend pas les recettes affectées des autres DG: 3 millions d'euros pour GMES (2009–2012) et 5 millions d'euros pour la PEV (2009–2012).
- 5 agents contractuels supplémentaires pour GMES ont été inclus pour 2010–2013.

Agence européenne pour l'environnement

Stratégie de l'AEE 2009–2013
Programme de travail pluriannuel

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes

2009 — 42 pp. — 21 x 29,7 cm

ISBN 978-92-9213-014-5

DOI 10.2800/14694

Agence européenne pour l'environnement
Kongens Nytorv 6
1050 Copenhague K
Danemark
Tél. +45 33 36 71 00
Fax +45 33 36 71 99
Web: eea.europa.eu
Renseignements: eea.europa.eu/enquiries

